# La Philologie Wallonne en 1932

par JEAN HAUST, Professeur à l'Université de Liège.

# Bibliographie.

- 1. Un aperçu des publications de 1931 a paru dans ce Bulletin, t. 6, pp. 249-302, sous le titre *La Philologie Wallonne en* 1931, par Jean Haust (1). Quelques omissions sont réparées dans la présente chronique (n° 4, 6, 37, 43, 50), qui comprend de plus certaines publications reçues au début de 1933 (n° 5, 69, 82, 83).
- 2. La Bibliographie des travaux de M. MAURICE WIL-MOTTE est insérée pp. 275-288 du recueil intitulé Etudes de Philologie Wallonne, dont nous parlons ci-après (nº 62). Des 236 numéros qu'elle comprend, un grand nombre intéresse la philologie du wallon et de l'ancien français, ainsi que le folklore.
- 3. Dans la « Revue des Études anciennes » (Bordeaux et Paris, t. 34, nº 2, avril-juin 1932, p. 192), Auguste Vincent commence une brève *Chronique de Toponymie*, consacrée à la Belgique wallonne. Jules Vannérus fait de même pour le Luxembourg (ib., pp. 193-195).

<sup>(1)</sup> Depuis 1928, le même auteur publie cette revue critique du wallon dans le Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, t. 3 et suivants.

#### Textes anciens.

- 4. Nous avons omis de signaler l'an dernier un important recueil d'archives namuroises: Les Terriers du Comté de Namur, 1601-1612, édités par D.D. BROUWERS en 1931 (Documents inédits relatifs à l'Histoire de la Province de Namur. Namur, Ad. Wesmael-Charlier; un vol. in-8°; 378 p.). Les textes publiés sont pleins d'intérêt pour l'histoire de l'ancien comté de Namur, pour la toponymie et même pour le vocabulaire rural de cette région. L'Introduction et la Table des noms de personne paraîtront ultérieurement.
- 5. Régestes de la Cité de Liège, édités par Em. Fairon, avec Glossaire philologique par Jean Haust, tome I: 1103 à 1389 (In-4°, 572 p.; Liège, 1933). Quand on pense au trésor d'archives anciennes que possèdent les grandes villes du pays, il n'est pas exagéré de parler de la grande pitié des archives liégeoises. La Cité de Liège a vu maintes fois détruire ses précieux parchemins par la confiscation, l'incendie, le bombardement ou le pillage. Il suffit de rappeler le sac de la ville en 1468.

Nous avons annoncé l'an dernier (t. 6, p. 253) qu'une « Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège » s'est constituée en 1929. Elle vient de publier un premier volume in-4° de Régestes, édité par l'éminent archiviste de l'État à Liège, ÉMILE FAIRON, dont on ne saurait trop louer le zèle, la compétence, et aussi la persévérance. M. FAIRON, depuis plus de vingt ans, projetait l'exécution de ce travail utile et glorieux : en 1913 déjà, il en traçait le programme dans ses Notes pour un Cartulaire de la Cité de Liège (Bull. de la Commission royale d'Histoire, t. 32, pp. 209-294).

Une Introduction substantielle expose les difficultés de

la tâche assumée par l'éditeur qui a tenté de reconstituer, par voie indirecte, notamment par des recherches à Bruxelles et à l'étranger, le beau trésor historique qu'auraient formé les archives de la Commune de Liège. Les textes qu'il nous donne — ou qu'il résume quand on les trouve aisément dans d'autres collections — embrassent une période de trois siècles et s'arrêtent à 1389. Un second volume est en préparation. — M. Fairon s'est assuré la collaboration d'un spécialiste pour établir le Glossaire Philologique (pp. 557-572), contribution à l'étude de l'ancienne langue.

6. Le Livre des Mestiers de Bruges et ses dérivés. Quatre anciens manuels de conversation, publiés par Jean Gessler (Bruges, 1931; in-4°, 320 p., en six fascicules sous couverture spéciale). - Pour la première fois, le manuel fameux, prototype du genre, composé au XIVe siècle par un maître d'école brugeois, se trouve réuni avec ses imitations du XVe siècle, l'une anglaise, l'autre allemande, et avec son remaniement anversois d'avant 1501. Le fasc. I donne en français l'Introduction, documentée à souhait; le fasc. II répète en néerlandais l'avant-propos, non sans quelques divergences de détail. Viennent ensuite les quatre textes bilingues, publiés par fascicules indépendants, ce qui facilite l'étude comparative de ces manuels de conversation, précieux au point de vue de la langue, de la pédagogie et de l'histoire des mœurs. L'éditeur n'a pas ajouté de notes explicatives ni de glossaire. On s'en référera donc à l'analyse fouillée de K. J. RIEMENS (1) sur le dialecte roman de ces dialogues, qui est le parler hennuyer ou picard belge. Nous n'avons que peu d'observations à faire sur l'excellente édition de J. GESSLER. Fasc. I, p. 16,

<sup>(1)</sup> Etude sur le texte français du Livre des Mestiers. Paris, L. Arnette, 1924; in-8°, 117 p.

- note 2 : à propos de royaulme au sens de conincfeeste, « on ne connaît pas, dit l'éditeur, d'autre exemple de cette acception ». Nous lui signalons l'article rwèyôme du DL (1). - Fasc. II, p. 31, laruesse : il faut sûrement corriger larnesse (larronnesse, voleuse); p. 32, tamelle : on doit sans doute corriger tainelle (pincette de fover). - Cette publication savante et luxueuse fait honneur à l'érudit professeur de Louvain qui l'a conçue, ainsi qu'aux maîtres imprimeurs de Bruges qui l'ont exécutée à frais communs
- 7. GUSTAVE COHEN. Le plus ancien document du théâtre liégeois, Mystères et Moralités du ms 617 de Chantilly (2). -En 1920, M. C. nous a donné une belle édition de ces textes précieux qu'il avait eu la chance de découvrir. Depuis lors, dans une dizaine d'importants articles de revue, la critique s'est exercée sur ces textes et a proposé maintes améliorations. L'éditeur fait ici le point : il indique les résultats obtenus, les remaniements et corrections qu'il admet ou qu'il rejette. Ces pages forment donc le complément indispensable de son œuvre, aujourd'hui épuisée. Souhaitons de voir paraître bientôt une nouvelle édition qui sera, sans nul doute, en progrès notable sur la première.
- 8. C. A. THOMAS-BOURGEOIS. Le drame religieux au Paus de Liège, avec documents inédits (3). - L'auteur a retrouvé, aux Archives de Liège, deux manuscrits contenant des versions du drame de la Nativité : l'une. de la première moitié du XVIIe siècle, est une réplique francisée des Nativités éditées par M. Cohen ; l'autre, du XVe siècle, est plus originale et peut s'intituler « Nativité de l'Étoile ». Ces heureuses trouvailles font honneur à M. Thomas :

(3) Ibid., pp. 283-313.

<sup>(1)</sup> DL = Dictionnaire Liégeois, par J. Haust.
(2) BDW = Bulletin du Dict. wallon, t. 17, pp. 79-95 [= Etudes de Dialectologie romane dédiées à la mémoire de Ch. Grandgagnage. Paris, Droz, 1932; in-8°, 342 p.]. Voy. nº 63.

elles enrichissent notre passé littéraire et permettent à l'auteur d'esquisser le développement complet du drame religieux au Pays de Liège.

- 9. J. J. SALVERDA DE GRAVE. La langue des Coutumes de Saint-Amand du XIIIe et du XIVe siècle (1). - Ces pages constituent un chapitre de l'édition que l'auteur prépare avec M. E. M. MEYERS, professeur de droit à l'Université de Levde.
- 10. E. Walberg. Li sermons au puile (2). Édition très soignée d'un texte du XIIIe siècle, dont on ne possède qu'une seule copie. Le fond et la forme de ce sermon versifié n'offrent rien de bien remarquable.
- 11. LÉON-E. HALKIN. Trois chansons wallonnes de la fin du XVIIIe siècle (3). - Ces pièces inédites, trouvées à Paris parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n'ont pas grande valeur littéraire; elles sont curieuses tout de même pour le dialecte. Après une brève introduction historique, l'éditeur donne le texte original accompagné d'une transcription en graphie moderne On pourrait chicaner le transcripteur sur quelques points : p. 216, chairi = tchê(ye)rît et non tchîrît; kan = quand et non qwand; - p. 222, lire il esteût neûr (et non ille èsteût neûre); il y a là une allusion grivoise; — p. 224, fin de la 2e pièce, nous lirions : i deût sûremint flairî, ca i-gn-a trop' passé (il y a trop longtemps) qu'è Moûse i l'a stu taper, pinsant dèl warder. L'allusion reste obscure. Le texte est sans doute altéré: taper aura pris la place d'un verbe qui rimait avec flairî. - p. 226, il faut lire : Mwins' si vin qui sès mèrites (moins son vin que...).

 <sup>(1)</sup> Ibid., pp. 269-281.
 (2) Ibid., pp. 321-333.
 (3) Ibid., pp. 211-227.

### Textes modernes.

- 12. Dans la foule des productions dialectales de 1932, nous mentionnons surtout, comme précédemment, celles que nous avons eues sous les yeux et qui peuvent intéresser le dialectologue. D'abord, parmi les périodiques, l'Ropïeur (Mons); èl Mouchon d'aunias (La Louvière; voir ci-après, n° 33); le 25e Annuaire du cercle littéraire « Les Auteurs wallons » (Liège, in-8°, 109 p.); le 32e Annuaire du cercle littéraire « La Wallonne » (Liège, in-8°, 106 p.); etc.
- 13. Louis Lagauche. So lès éles dèl tchanson (Liège, G. Bovy, 1932; in-8°, 111 p.). Chansons et romances où le poète liégeois célèbre sa terre natale, ses amours et les joies du foyer. Rien de neuf, mais le vers est bien rythmé et la langue assez pure. Noté, p. 9, un néologisme disgracieux et inutile : lès mwèssons (moissons), pour lès d'vêres.
- 14. Joseph Mignolet. Li tchant del Creús (Liège, 1932; in-8°, 110 p., dont 4 p. de glossaire). L'idée est émouvante et traduite avec maîtrise. Cette paraphrase du drame du Calvaire, en une succession de tableaux épiques, prouve que le wallon peut se hausser jusqu'à l'expression du sentiment le plus élevé.
- 15. AMAND GÉRADIN. Tote mi âme. Poèmes wallons, avec traduction française (Louvain, Éditions Rex, 1932; in-12, 60 p.). Inspirations religieuses, évocations de la vallée natale, troubles de la vingtième année qui aspire à l'amour. De beaux vers lyriques, solides et harmonieux, que gâtent seulement trop d'incorrections typographiques.
- 16. Henri Frénay. Foûrèhon. Œuvres choisies (Hasselt, Imprimeries du Limbourg S. A., 1932; in-4°, 116 p.).

L'auteur, exilé à Paris depuis sa jeunesse, chante son village de Roclenge et les beautés de la vallée du Geer. La forme du vers est souvent banale et prosaïque. Un glossaire devrait expliquer les termes propres à cette région, par exemple le titre foûrèhon: printemps; — p. 111, li catiène: la migraine [litt<sup>†</sup> \*caterne (catarrhe); nous avons de même noté que migraine se dit catchène à Glons, catêre à Odeur, Bergilers, Les Waleffes]; — p. 112, lès vindeûs d'âmes èt lès scôfures, jouant le rôle de croquemitaines dont on effrayait les enfants. Dans les premiers, survit le souvenir de ce que le néerlandais appelait zielverkooper (voy. DL, zîvèrkôf). Quant aux scôfures, quid? — p. 43, ti flaires come une puvêye (lire pruvêye, survivance de l'anc. fr. privée, lieux d'aisances; voy. DL privé et sècréte).

- 17. E. Wartique et E. Thirionet. Lès crwès dins lès bruwêres (Gembloux, J. Duculot, 1932; in-12; 215 p.). Récit, en dialecte namurois, des souffrances que les prisonniers de guerre ont dû subir en Allemagne: « œuvre exempte de passion, sans haine et sans parti pris, véritable témoignage historique », comme dit la préface.
- 18. Eug. Gillain. Sov'nances d'on vî gamin (Gembloux, J. Duculot, 1932; in-8°). En dialecte de Sart-Saint-Laurent (Namur), des contes pleins de bonhomie et d'humour.
- 19. Paul Moureau. Contes d'a-prandjêre (Châtelet, éditions Dandoy, 1932; in-8°, 126 p., dont 8 p. de glossaire). En dialecte de Jodoigne, l'auteur raconte, lui aussi, ses souvenirs d'enfance; il décrit les fêtes d'antan, les jeux et les types disparus. Impressions naïves, rendues dans un patois savoureux, d'une parfaite sincérité. Le glossaire est copieux; mais, au lieu de noter des termes connus de tout le monde (asteûre, au-d'fou, bachi,

bagni, etc.), il valait mieux expliquer les noms de plantes et d'insectes qui figurent p. 81 : alĕne, baron, burton, catèrinète, costru, coutia-d'-diâle, mar'chau (écrit à tort martchau), pawa, etc. Voici d'autres omissions : p. 63, sèrampe (bedeau); p. 65, vèrdjon (manche de fouet); p. 73, prandjêre (sieste), les Rèdindjes (lieu-dit); — et des négligences : M'léri Saint-Géry; preste pétrin; i strape il sert (lire : Mellery, pétrir, il serre). L'adjectif wîme est défini « temps lourd »; il fallait dire : i fait wîme (p. 81) « le temps est lourd ».

- 20. Marcel Hecq. Prèmîn Mèchon. Poèmes en wallon du Centre (Bruxelles, éditions Labor [1932]; in-12, 43 p., dont 4 p. de glossaire). Ces vers ont, pour la plupart, paru dans le Mouchon d'aunias (La Louvière). D'inspiration bien wallonne, dans une langue pure encore qu'un brin maniérée, ils disent les sites, les vieilles coutumes et les braves gens du pays noir. L'auteur est un jeune poète de talent, un artiste qui sait faire chanter le vers et trouver des images charmantes. Le glossaire est le bien venu; mais il manque parfois d'exactitude. Il faut lire insnoufyî affairé; musener marmonner; rèyus' déconcerté; tacha nuage; fiane feuille, fane. Ajouter al bèbéye p. 6, 25; bok'ter p. 17, clitchî 35, dèspidjî 14, inscriyant 14, inmangne 30, nène 27, sêre (?) 9, stiér' 24, triyolènes 27, troumia 33, etc.
- 21. Bulletin de la Société de Littérature wallonne, t. 64 : Concours de 1926-1930 (Liège, Vaillant-Carmanne, 1932 ; in-8°, 556 p.). Un gros volume, d'aspect imposant, qui mérite les honneurs d'un examen détaillé. Disons d'abord que la philologie y fait figure de Cendrillon ; on lui alloue une vingtaine de pages : six rapports, qui ont pour objet deux toponymies (St-Remy lez Chimay, Rocour lez Liège), deux glossaires technologiques (vannier, cavier), un re-

cueil de traditions et un glossaire de la Famenne. La littérature s'attribue la part léonine : plus de 500 pages, donnant les œuvres primées aux concours, avec les rapports des jurys.

Nous avons lu avec attention toutes ces œuvres. A dire vrai, elles sont plutôt rares les pages qui nous ont charmé. La plupart ne s'imposent nullement par des qualités supérieures. Quelques-unes sont remarquables. On goûtera notamment les sonnets de M¹¹e Gabrielle Bernard, en dialecte namurois de Moustier-sur-Sambre (pp. 491-499) : ces petits tableaux, nettement dessinés, pleins de vie, d'observation et de grâce, révèlent un vrai poète et rappellent un peu les idylles d'Aux flancs du vase, d'Albert Samain.

Trop d'auteurs, à Liège surtout, manquent de goût et de sens critique: voulant « faire du style », ils recherchent les tours compliqués, les termes abstraits, les mots rares dont ils ignorent la véritable acception; ils cultivent inconsciemment le contresens, l'artificiel et le charabia (1). A ce compte, le wallon « littéraire » s'éloignera de plus en plus de la langue parlée et ne sera plus intelligible que dans les cénacles d'initiés, — de k'pôtieûs d'pène, comme ils s'appellent eux-mêmes sans se douter du blâme impliqué dans ce terme (cf. DL kipôtî).

Le devoir élémentaire d'une « académie wallonne », c'est de redresser, dans la publication des œuvres littéraires, tous les défauts de fond et de forme : graphies incorrectes, idées mal venues, phrases gauchement construites, expressions impropres, de création ou d'emploi fantaisiste. Elle se doit de rejeter toute composition que l'auteur ne pourrait ou ne voudrait pas amender, de ne publier enfin que des textes solidement établis, irréprochables. A cet effet, les

<sup>(1)</sup> Voir à ce sujet le n° 25 ci-après.

jurys des concours de la Société prodiguent d'ordinaire leurs conseils et suggèrent des remaniements. La tâche propre à l'éditeur, — tâche ingrate et obscure, mais essentielle, — n'est-elle pas de suivre et de coordonner ces diverses indications, en redoublant même de rigueur méticuleuse; de communiquer aux auteurs les rapports qui concernent leurs pièces; de discuter avec eux les passages à remanier et de leur soumettre une épreuve de leur copie?

Or il est manifeste que, pour ce tome 64, on n'a rien fait de tout cela.

Un rapporteur consciencieux (pp. 102-104) pousse la complaisance jusqu'à remanier onze couplets d'une chanson, « pour assurer, dit-il, à cette pièce les honneurs de l'impression ». On imprime le chef-d'œuvre... sans tenir compte des corrections (p. 114).

Voici du français à peine modifié: 9 et 176 lès mwèssons; 257 l' pèril; 258 l'ôrzon (horizon); 382 l' paletot avou liquél...; 383 li pazê au fond doqué... (duquel). — Du galimatias prétentieux: 255 si-atèléye rotéve a maweûrité, on l' prétindéve cuzin djèrmin avou l' syince po laburer; 262 a nole adje i s' [lire n'?] divôrça avou lès ponnes po poleûr sipôser l' filosofèye; 322 nole nåhisté n'a mây polou frohî si-adjètisté [ce dernier mot = agilité (!), d'après le glossaire, p. 539]; 329 li syince î frûdjîve a pouhance; 351 on vike sorlon l'ahâyance di s' djèrmon... Et que signifie: 92 vo-l'-rila co miswète; 216 po çou qui l' glwére keûve è s' plèce, variante keûve è s' lèce (p. 208)?

Les mots massacrés pullulent. Un errata, p. 555, intitulé savamment « Corrigenda », donne une liste de coquilles, la plupart insignifiantes parce que ne faussant ni le sens ni la prononciation : deûs non deûx, spès non spè, etc. Cette liste s'arrête, on ne sait pourquoi, à la p. 202 du texte; elle néglige nombre d'erreurs impor-

tantes et même déforme al discohî (à l'ébrancher; p. 27) en a l' disohî (à le désosser ; il s'agit d'un arbre!). Reprenons donc la besogne de l'éditeur et complétons un peu cet errata (1): p. 8 tchådrèye, lire tchôrnêye; 7, 8, 22 wahî, 1. wayî; 10 foûmèt, rapoulèt, 1. foumèt, rapoûlèt; 25 di l' Hof'man', 1. dèl H.; 33 divins lès cwâtes, 1. avå lès cwâres; 47 djouron, l. djowion (joyau); 64 dji våreû, l. vôreû (voudrais); 80 sincî, 1. cinsî; 82 qu'on djale, 1. quond djale; 87 qu'èlle avèdje, 1. avèche; 97 dôlante (odeûr), 1. sôlante; 169 (côps) d'orèye, l. d'oûy; 176, 216 cîse, l. sîse (de même 444 cîzer, l. sîzer; et 337 cinsieûs, l. sincieûs; en revanche, 251 cicorèye, 1. sicorèye = fouet; 268 sizète, 1. cizète = ciseaux); 201 pitchalèdjes et 209 pitchalît, à corriger d'après 458 pitcholer; 203 al volêye, 1. al valêye; 234 pwateune, 1. pwat'nu; 235 auzin, 1. anzin; 237 auroûle, 1. av(e)roûle; 261 daye, l. dèye (t. de houill.); 271 on s'èhôdéve (?), l. on s'è hôdéve ou s'en écartait (?) mais hôder n'est pas connu au sens de houwer et le passage reste suspect ; 302 acrètch', 1. acrèche; 303 ize, 1. îye; 304 barolèt, 1. bavolèt; 313 d'èsmacraler, 1. d' désmacraler; 318 vovâl, 1. vôvale; 319 fôrîre, 1. forîre; 320 rèspoûné, ouhès, 321 rèspoûnêye, 1. rèspouné, oûhês, rèspounêye; 324 vîrdju, 1. fîrdju, fîrt-djus; 326 s'adènîve, 1. s'adjènîve; r'troclé, 1. r'trôk'lé; 328 wåhîve, 1. wåkîve; 329 Hårtgårt (?) = Haur'gård (?); 332 tchètês, 1. tchètés; 332 dè hwèce, 1. dès hwèces; 345 èl Hågne, 1. hågne (« coquille », pris au sens de bénitier!); 349 et c'èst-èle, 1. èt s'è-st-èle; 353 èt s'èstit, 1. èt s'è-st-i; 372 (côper s') caque, 1. cagne; 383 on (biche), 1. one; 396 diale l' marawe, 1. diale m'arawe; 440, 452 po l'amon, l. po l'amou; 441 èl havêye 1. èl hayêye (?); 443 (cokmår di) blégue, 1. blèk (cf. DL 715); sayît-st-a beûre = ?; 451 flowe, l. flawe; 452 (tot l') hondin, 1. houdin ; 475 èl fîr, 1. èl fîve (dans la fièvre) ; 493 les paijis,

<sup>(1)</sup> D'autres erreurs sont corrigées plus loin, à propos du glossaire.

plaijis; 496 gouchas, l. ouchas; manète, l. man-nète;
 497 calindjes, l. calindjes; etc. — P. 351 l'auteur est
 Noël Ponthier, p. 354 Edg. Renard; et non l'inverse.

Si la graphie du liégeois lui-même laisse fort à désirer, que dire des autres dialectes? Littéralement, on perd pied. P. 19, au dire du rapporteur, la langue de certain récit est le dialecte de la Haute-Ardenne, alors qu'il s'agit du parler de Huy (p. 26). - Le hutois dit (colon) môrsa, et non mårså (p. 27). — A Souxhon-Flémalle (p. 12-14), on prononce a-ou (avec), a-ou (eu), a-în' (avions, avaient), a-eû (avais): on imprime à tort awou, awîn', aweû. — P. 234, on n'indique pas que le dialecte est de Namur; p. 255, qu'il est d'Antheit. Quant aux pièces de Neuvillesous-Huy (p. 82-87; 302-313), de Marche-en-Famenne (p. 239; 248-254; 381-385), et de Moustier-sur-Sambre (p. 491-499), elles sont éditées de telle façon que le dialectologue n'en peut guère tirer parti. Prenons la p. 239 : le mot chaumale (buis) est un mythe, on dit seulement pôke dans toute la Famenne; la tautologie lès-èquenèyes èt lès picètes devait être corrigée en l'èk'nèye èt l' grawiète. Au lieu de rilutchèye, saye, fwart, mwart, djåse, djivå, choute, li pètit, ragroulant, s'arèté, si-èrincrin, il fallait écrire rilûtchèye, sâye, fwârt, mwârt, djâse, djîvau, choûte, li p'tit, ragroûlant, s'arètè, s-t-èrincrin.

On ne peut ici examiner en détail toutes les pièces du recueil. L'une d'elles, cependant, mérite attention. Lès cis d' Lîdje (Ceux de Liège), par Noel Ponthier, obtient un 2º prix : « poème de valeur, au souffle large et puissant », dit le rapport, qui ne formule aucune réserve. Certes, l'effort de l'auteur est des plus méritoires : ses tableaux épiques ont du rythme, de la vigueur et de la couleur. A nos yeux, toutefois, ils ont un grave défaut : la langue est souvent artificielle, entachée d'impropriétés. Et sans le respect de la langue, point de chef-d'œuvre!

Le liég. mahener signifie s'occuper de menus travaux à la maison (ou au jardin), d'où tournailler, vétiller. Il répond littéralement à l'anc. fr. maisoner; mais le sens est toujours péjoratif : un vieil ouvrier, qui doit quitter l'usine, n'est plus bon que pour mah'ner (cf. DL). Or notre auteur, p. 316, dit en parlant des fauves qui rôdent en quête d'une proie : li tropê qui mah'néve atoû d' l'ome (=qui rôdait...). Il a puisé ce sens abusif, non pas dans la langue parlée qui l'ignore, mais dans le dictionnaire de G. GOTHIER qui traduit simplement : « Rôder : mahner » (1). — Dès flîmes, c'est de la charpie. On peut dire à la rigueur : dj'ènn'a pus 'ne flîme, plus un brin (on dira mieux pus 'ne fligote). Mais on lit avec surprise, p. 316 : li flîme di sûtisté qui blaw'téve è s' cèrvé (la lueur d'intelligence qui brillait faiblement dans son cerveau), et p. 335 : ine flime di tinrûlisté. Expressions trop hardies, que peu de lecteurs comprendront. - p. 319. On ne dira jamais wêdî lèsåmayes; cf. DL. - p. 324. Où l'auteur a-t-il pêché cette énormité: à solo s' lombrant (= au soleil couchant)? La jolie expression a slombrant n'existe qu'en chestrolais et se décompose en a s'l(o) ombrant; cf. Etym. w. et fr., p. 217. — p. 328. D'où tient-il ce monstrueux nompoûleûsté (impuissance, indolence)? cf. DL nôpouhe. — wand'ler (non liég., mais connu à Verviers; alla wandeln) est intransitif et signifie « flâner, errer comme un badaud ». L'auteur ose dire, p. 334 : l' peûpe èt nôblèsse si wand'lît come dès frés (!). Au reste, il affectionne l'emploi du réfléchi : 315 l'èdjahe s'ènêwih d'èwarants marasses; 328 li bîre si goûrdjèye a sopènes; 328 si front si wahîve [lire wakîve] d'on casse « son front se coiffait d'un casque ». Ce tour, imité du français où il est d'ailleurs ancien et populaire,

<sup>(1)</sup> Le petit Dictionnaire français-wallon de Gustave Gothier (Liège, 1879) a rendu de bien mauvais services à nos auteurs qui l'ont pris pour un évangile, au lieu d'interroger la langue vivante.

nous paraît être un néologisme dans ces phrases wallonnes. - kinoye = quenouille; t. arch. resté dans des expressions proverbiales : diner del kinoye (à qn), lui donner de l'embarras, du fil à retordre. L'auteur, p. 334, parle de la diloûhante kinôve (sic! rimant avec vôve); il veut sans doute dire la lamentable discorde ; mais cet emploi figuré est trop hardi. Que penserait-on de celui qui écrirait en français : « le lamentable fil à retordre »? — Le liégeois dit plaisamment : i s' mèt' dès balowes èl tièsse « il se met des hannetons dans la tête » (= des billevesées; mète dès balowes èl tièsse à une jeune fille = lui conter fleurettes). FORIR traduit maladroitement : « balow, fleurettes, chimères, illusions ». Notre auteur, qui ne se défie pas de FORIR, écrit bravement, p. 338 : on n' pout tot-fèr rèhandi lès balowes qui l' destinêge rivièsse côp so côp è broulf; litt<sup>t</sup> : « on ne peut constamment réchauffer les hannetons que la destinée renverse coup sur coup dans la boue ». Joli exemple de métaphore incohérente. — misse = rate; au fig., i n'a nole misse ou c'è-st-on sins-misse, il est comme un dératé, trop nerveux, impatient. L'auteur, p. 339, écrit que Liège n'avait jamais supporté sins misse tel gouvernement. Dans l'emploi courant, sins misse = « sans patience »: ici, = « sans impatience »!

Nous pourrions continuer de la sorte, mais il suffit. L'auteur nous gardera-t-il rancune de notre « leçon »? Nous aimons à croire que non. Il a fait de son mieux. Il veut innover, ce qui est louable; il se trompe parfois, ce qui est inévitable. Comme la plupart de ses confrères, il pèche par ignorance philologique, par défaut de sens critique. Mais on regrette que la Société paraisse encourager de telles erreurs. En les publiant sans réserve ni correction, elle les couvre de son autorité et les propose à l'imitation de nos écrivains. Est-ce cela l'« évolution inévitable »?...

Un Glossaire de six pages termine le volume. Louons l'éditeur de son zèle, mais non hélas! de sa connaissance du wallon, ni même de sa méthode philologique. Ce glossaire - non signé, ce qui implique sans doute approbation de la Société - fourmille d'inexactitudes : il est fort incomplet; et surtout il montre une tendance déplorable à enregistrer, sans réaction, toutes les fantaisies linguistiques de nos littérateurs patoisants. Le dialectologue doit se défier de la langue des auteurs, du moins de certains. Si, au lieu de cramiète, il entend craminète de la bouche d'un vieux paysan qui ne connaît que son patois, il prendra en considération cette forme aberrante. S'il la rencontre sous la plume d'un auteur liégeois qui puise son vocabulaire aux sources les plus diverses, qui mélange sans critique ardennais, verviétois, hesbignon ou condrusien, qui peut avoir mal entendu, mal noté telle prononciation ou telle acception, il gardera une prudente réserve. Le plus sage, dans ce cas, n'est-il pas de s'en tenir à la forme authentique cramiète?

Dans ce glossaire revient souvent la mention : « manque à Haust DL ». Devons-nous dire que nous connaissons la plupart des mots et des sens qu'on signale de la sorte? Le DL les a écartés délibérément, comme étant des « créations littéraires » (s'èsbruzî s'embraser), ou des mots détournés maladroitement de leur sens propre (cf. DL, note de la p. xxiv).

Tous les dialectes se trouvent ici confondus. Or la localisation des mots est de première importance, bien plus que l'analyse minutieuse des formes grammaticales. Dire que s'abouler est « v. réfl. » fait sourire ; de même : « alûtchîve, ind. imp. 3 de alûtchî ». Cela encombre et fait penser aux éditions de textes du moyen âge. Le wallon appartiendrait-il déjà au passé? — Notez simplement : « alûtchî

regarder »; mais ayez soin d'ajouter le nom de l'auteur (A. XHIGNESSE), qui use de ce mot inconnu à Liège.

Reprenons, ici encore, la tâche de l'éditeur et corrigeons, sans plus de retard, un certain nombre de méprises plus ou moins fortes qui, venant de cette source, risqueraient de s'accréditer (1).

ach'léye (Moustier-s.-S.), « faisceau de gerbes ». — Lire : « scène désagréable ».

ahale, employé par N. Ponthier, est ard. et non liég.; c'est une planche clouée au mur pour y ranger des objets. N'a jamais signifié éventaire, tréteau; cf. DL ahelète.

s'ahoudiner (Antheit; et non -oû-), dérivé de houdin. Le sens est péjoratif : s'acoquiner.

amêtî (!), barbarisme forgé par le glossaire. Dans le texte, p. 157, il fallait lire amètans, du v. amète, accuser.

bâki (Marche-en-Famenne). Lire bâkè, et de même manchotè, ragroûlè, rilûtchè.

bèrôler (Neuville-sous-Huy; et non -o-), rouler en désordre; plutôt que « se bousculer ».

boskèyon (Huy), sans traduction, est suivi d'un [?]! Le contexte montre un boskèyon qui, à coups de cognée, veut abattre un arbre. Qui ne connaît, par La Fontaine, le fr. boquillon (bûcheron : Dict. Gén.)?

chaumale est à canceller; voy. ci-dessus, p. 164.

choûrchîye (Moustier-s.-S.), « charge ». Définition trop générale ; c'est « plein le tablier ».

« couchas 497, n. m., porcelet ». Confusion amusante. Le texte de Moustier-sur-Sambre parle de cerisiers tellement chargés de fruits que c'è-st-a crwêre qui lès couchas skèt'ront. Un coucha (nam. cocha, liég. cohê), c'est une branchette (chargée de fruits); skèter (nam. chèter, liég.

<sup>(1)</sup> Dans cette liste, on ajoute le nom de l'endroit où le mot est signalé.

hèter), = rompre en formant des esquilles. On ne s'attendait pas à voir des couchèts (porcelets) dans l'affaire!

craminète. Voir ci-dessus, p. 167.

craquins (Famenne) « mâche-fers » (!). — Lire : « du mâchefer » = dès crakins.

å cwar, forme suspecte, à remplacer par le liég. å coron, au bout; cf. DL cwè 2.

dèscroukî. Lire déscrouki (Neuville-sous-Huy) ; la voyelle atone liég. i= en hutois  $\ell$  (intermédiaire entre i et  $\ell$ ). Les textes édités notent ce son à tort et à travers.

disbraugn'néye (Moustier-s.-S.) « barbouillée ». — Lire : « débraillée ».

djivron (306; ajouter 88), est suivi de [?]. — C'est le purin; ef. DL 717.

« èfouwî, bourrer (sa pipe); p. 91 ». — !!! car il y a ici brelan d'erreurs : 1º èfouwî est un barbarisme forgé par le glossaire. — 2º Un auteur liégeois, A. Xhignesse, qui a du génie mais qui professe l'anarchie en fait de lexique et de grammaire, écrit p. 91 : ritapes-tu la mès lètes...? èfowes-tu t' pîpe avou? Il veut dire : « allumes-tu ta pipe avec (mes lettres jetées au panier)? ». Il devait dire : esprinds-s' ti pîpe avou? mais le terme usuel esprinde est bien trop banal! Par malheur, èfouwer n'a jamais signifié que « exciter (qn contre qn) ». Si le sens étymologique est « mettre en feu », l'usage n'admet que le sens figuré. — 3º Le glossateur, qui n'y a vu que... du feu, traduit son èfouwî (!) par « bourrer (sa pipe) ». Comme si jamais fumeur avait bourré sa pipe avec du papier!

èhiyonder. Cf. DL 718.

ètizèye, « nom de maladie ». — C'est l'étisie!

flantchi n'est connu que comme t. de boucherie : « flanc (de bœuf) »; cf. Forir et DL. Un auteur liégeois, p. 467, parlant d'un cavalier qui étreint de ses genoux les flancs de son cheval, au lieu de dire lès costés, dit lès flantchis!

Pourquoi? Parce que Gothier donne laconiquement : « Flanc : flanchi »! Voilà comme se forme ou se déforme le wallon prétendument littéraire.

hêrî « inviter » (!). Traduction inexacte; cf. DL.

juler (Famenne). Lire jûlè ou plutôt, croyons-nous, chûlè; cf. Bull. Dict. w., 13, p. 18.

mah'ner, « rôder » (!). Voir ci-dessus, p. 165.

nânôye (Neuville-sous-Huy), « commère ». — Non ; c'est une forme variée du liég. cảnôye « paresseuse ».

nompoûleûsté (!). Voir ci-dessus, p. 165.

pairî, « aller? » — Cf. DL pêrî.

poli (Antheit) : « såvadje poli, fleur odorante? » — C'est le serpolet ; cf. DL poleûr 1.

rêner. Lire rèner, pp. 316, 320.

ribol'té (Antheit), « adj.? en parlant d'un cheval ». — Le sens est sans doute : fourbu. Dérivé de bolèt, boulet.

r'mouyer (Neuville-s.-Huy). Lire r'mouwer. roûdî (ib.). Lire roudi.

« soûf'nî, partie des anciennes cheminées où se recueillait la suie (soûfe)? (manque à Haust DL) ». — Cette suie est bien malencontreuse et jure avec le contexte, qu'un philologue interrogera tout d'abord. L'auteur, p. 445, décrit la salle d'un café : « sur la planche supérieure du soûf'nî, dit-il, on laissait deux caisses de cigares ». On devine, on doit deviner qu'il s'agit d'une étagère ; et, de fait, le souf'ni (t. emprunté du fr. « souvenir ») est un petit meuble où l'on étalait des souvenirs, des bibelots, etc. Le mot ne manque pas au DL ; il est à l'article sov'nîr ; mais, comme le verviétois Lobet seul donne soufni au sens susdit et que nous ne l'avons pas retrouvé dans la tradition orale, le DL en laisse la responsabilité à Lobet. Ajoutons que la forme soûf'nî est visiblement incorrecte.

lit encore p. 212 (défiguré en tènhî!). Il appartient à la

langue composite, très riche mais non moins trouble, d'A. XHIGNESSE. Nous-même l'avons noté en 1903 chez le même auteur (Bull. Soc. Litt. wall., 43, 279) : « tèsi ou tèsihi (?) ». Le mot reste suspect sous ses trois formes, dont tèzi serait la plus acceptable. Le DL donne seulement tèzi comme syn. de boûtener; cf. Etym. w. et fr., p. 247.

trihane (Antheit), f., tapage. — L'essai d'étymologie, ajouté dans le *Glossaire*, ne nous paraît pas heureux. C'est plutôt un dérivé de trèhe contaminé par banne (\*bane) « bande ».

vitolèt. Encore un mot d'A. XHIGNESSE, donné avec un (?) en guise de traduction. S'agit-il du vitolet hutois (boulette de viande hachée: DL)? Ou plutôt d'une espèce de pomme de terre? Dans ce cas, cf. Bull. Dict. w., 17, 77, à propos du fr. vitelottes.

Enfin, le Glossaire est incomplet. Nous avons noté plus de 25 mots rares ou inédits qu'il fallait relever : daquedaler (82; Neuv.-s.-Huy), grelotter; djame (58; Hollogne-aux-Pierres), gros sabot; glome (398; Hognoul), gros sabot, cf. DL bloume; vèrquiner (496: Moustier-s.-S.), se démener; etc.

# Histoire littéraire. Critique.

- 22. Dans le *Dictionnaire Liégeois*, p. XVIII de l'Introduction, J. HAUST résume à grands traits l'histoire de la « Littérature dialectale liégeoise » à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle.
- 23. LAURENT LOMBARD. La vitalité romane de Malmedy (Verviers, Leens [1932]; in-12, 238 p.). Contient notamment une histoire de la littérature patoisante et de la tradition orale au pays de Malmedy, le tout émaillé de citations d'auteurs wallons, d'anecdotes, de détails inté-

ressants sur les mœurs et coutumes, les types et les figures populaires.

- 24. Dans la « Défense Wallonne » (Bruxelles, 1932; 15 n°s) JULIEN FLAMENT publie régulièrement sous le titre Au jardin des patois, une très vivante chronique littéraire sur les récentes publications en dialecte.
- 25. A propos du t. 64 du « Bulletin de la Société de Littérature wallonne », dont nous parlons ci-dessus, un critique de haute valeur, Alfred Duchesne, écrit (dans le journal liégeois La Meuse, 6 nov. 1932) un article sévère mais juste, intitulé Notre vieux wallon. Impressions d'un Liégeois qui a quitté Liège. Tout serait à citer. Bornons-nous aux passages suivants :

... La première impression est que, si le wallon disparaît en tant que langue populaire, il tend à se développer littérairement. Le clavier de son inspiration s'est étendu, sa syntaxe s'est compliquée, son vocabulaire s'est enrichi et raffiné. Il devient même difficile à un Liégeois un peu retardataire, qui ne connaît que le wallon courant et qui comprend sans peine Defrecheux, de lire les textes publiés dans le susdit Bulletin. Comme les braves gens peu habitués aux lectures littéraires, il soupire, découragé : « Ce sont de trop beaux mots pour moi ! »...

Le souci très louable de n'employer que le terme propre et des mots purement wallons a poussé les auteurs à ressusciter des mots tombés en désuétude et des termes techniques... On est dérouté également par des termes abstraits qui répugnent au wallon... Certaines pages littéraires font l'effet de ces compositions que l'on trouve dans les recueils d'exercices sur les langues étrangères et où sont systématiquement accumulés tous les termes et expressions d'un vocabulaire technique...

Dans la plupart des morceaux publiés, l'élément descriptif domine nettement. Or l'abus de la description caractériserait les littératures en décadence...

La conclusion à tirer de tout cela serait que ce goût byzantin du verbalisme et de la « littérature » dans le sens péjoratif de ce mot, est la négation de l'essence et de la nature de notre littérature wallonne. Le charme de notre littérature dialectale réside dans la fraîcheur de son inspiration, dans sa naïveté, dans sa sincérité et son naturel...

# Ethnographie. Folklore.

- 26. Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne (Liège). Les tables de cet important périodique ont paru en 1932. Elles comprennent un index alphabétique du t. 2 et une table systématique embrassant les tomes 1 et 2. Excellent système, qu'on ne saurait trop recommander et que l'on doit à l'intelligente direction de J. M. Remouchamps.
- 27. W. RAVEZ. Le Musée de Folklore de Tournai (Dans « La Vie Wallonne », 12º année ; pp. 325-332 ; juin 1932). Un Musée de Folklore a été inauguré à Tournai en mai 1930. Le conservateur M. RAVEZ décrit ce que contient dès à présent cette « Maison Tournaisienne ». Il expose ensuite le programme que l'on compte réaliser pour rappeler le souvenir du Tournai disparu.
- 28. Dans « Le Folklore brabançon » (Bulletin du service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant), 11º année, on lira avec intérêt une notice de M. Van Haudenard sur le Pèlerinage à Sainte Renelde, honorée dans l'église St-Julien d'Ath (nº 64; pp. 264-269); et une autre de E. Bourguignon sur le Grand Tour de Basse-Wavre (nº 65; pp. 329-340), marche mi-religieuse mi-folklorique du Brabant wallon, défilé de pèlerins, cavaliers ou piétons, le dernier dimanche de juin.
- 29. Dans ce même n° 65 (pp. 293-328), un article étendu sur Basin le bon larron, par George Laport (Tiré à part, 38 p., avec le sous-titre Conte ardennais. Bruxelles, Vieille Halle au Blé, 12; 1932). Ce conte, qui est une vraie chanson de geste, attesterait la persistance du souvenir

carolingien dans nos régions. M. L. nous dit qu'il tient cette version de la bouche du fils d'un colporteur qui ne savait ni lire ni écrire et qui est mort en 1894 à Fraiture-sur-Amblève. Il confronte son texte avec la version scandinave, la version néerlandaise et la version flamande, publiées respectivement par Gaston Paris, M. de Saint-Genoix et E. Van Heurck. Il émet l'avis que la chanson primitive est probablement originaire de l'Ardenne. Mais cette « version wallonne », comme il l'appelle, lui a-t-elle été contée en wallon ou en français? Aucun détail sur ce point important. En tout cas, on reconnaît sans peine qu'il l'a « stylisée », plus ou moins consciemment.

- 30. George Laport. Les Contes populaires wallons (Helsinki, 1932; FF Communications n° 101; in-8°, 144 p.).
  Donne l'analyse et le classement des contes populaires de la Wallonie, d'après le système adopté en Finlande par l'Académie des sciences.
- 31. Dans « La Défense Wallonne » (13º année, 1932; 15 nºs), Louis Banneux (1) continue la série des *Spots ardennais*, proverbes qu'il a recueillis et qu'il publie dans ce même périodique depuis 1930 (voir ce Bull., 5, p. 156; 6, p. 265). Le regretté folkloriste y donne aussi le texte de deux causeries, l'une (nº 5) sur le Folklore musical; l'autre (nº 8) sur la Météorologie populaire.
- 32. Louis Banneux, Folklore ardennais. La naissance et le baptême, au début du XIXe siècle dans la région de la Baraque de Fraiture (Dans « La Vie Wallonne », t. 13, pp. 79-90). Collection de notes récoltées par l'auteur

<sup>(1)</sup> Louis Banneux, Directeur au Ministère des Travaux Publics, né à Rochefort en 1869, est décédé le 13 décembre 1931. Il s'était spécialisé dans la notation des légendes et des coutumes ardennaises. Voir, dans « La Vie Wallonne », t. 13, pp. 161-164, l'article nécrologique que lui consacre Ivan Paul.

au cours de ses enquêtes. Ces notes en réalité concernent la plus grande partie de nos Ardennes.

- 33. Depuis décembre 1931 (dernier no de la 20e année), El Mouchon d'aunias, revue wallonne de La Louvière qui publie les œuvres des écrivains patoisants du Centre, a fait peau neuve : il paraît en fascicules mensuels in-80, très joliment présentés, et réserve une part appréciable au folklore régional. Cette heureuse transformation est due en grande partie à l'influence d'un de ses meilleurs collaborateurs RAOUL NOPÈRE. Nous relevons des notices en patois sur les sujets suivants : la cuisson du pain il y a 50 ans (nº 1 de la 21e année; 1932); les enseignes (ib.); les sobriquets à Haine-Saint-Pierre (nº 3); le jeu de tourpène, toupie (nºs 4 et 5); les pinchonisses, amateurs de pinsons (nos 6 et 7); le jeu de dwate, bâtonnet (no 8); le dragon, cerf-volant (nº 9); le jeu de guîyes, quilles (nº 10); le jeu de mas, billes (nº 12); les expressions diverses qui traduisent : « nous sommes riches » (nº 6), ou « ène calote, un soufflet » (nº 8). - Nous conseillons vivement à la rédaction de persévérer dans cette voie, si féconde pour l'étude du dialecte et de la vie populaire. Il faudrait aussi paginer de façon continue les 12 nos de chaque année et dresser la table des matières.
- 34. Charles Dubois. Vieilles choses d'Ardenne, souvenirs folkloriques; 2º éd. (Malmedy, Gerson, 1932; in-8º, 150 p.). M. l'abbé Dubois, fondateur et conservateur du Musée de Folklore de Malmedy, évoque dans ces pages émues la vie de Bodange sur la Sûre, il y a un demi-siècle. L'auteur se défend d'avoir voulu faire un travail scientifique. Son œuvre néanmoins offre, au point de vue folklorique, un réel intérêt documentaire.
- 35. Joseph Meunier. Verviers la bonne ville (Paris-Bruxelles, L'Églantine, 1932; in-8°). Fait revivre le

récent passé verviétois : jeux populaires, langage imagé, types pittoresques, rues et venelles d'autrefois.

36. Louis Cornet. Les petits métiers de la rue (Almanach Mathieu Laensbergh; Liège 1932; in-16; pp. 58-62; à suivre). — Continue les « Souvenirs d'un vieux Liégeois », que l'auteur a publiés dans le même petit périodique, de 1927 à 1931.

# Toponymie.

- 37. Du 1er Congrès International de Géographie Historique (août 1930), a paru le t. I, Compte rendu des Travaux du Congrès, Bruxelles 1931. On y trouve, pp. 104-106, la communication de Jules Feller, Toponymie et Topographie (que nous avons analysée dans ce Bull., 5, p. 159), et le résumé de la discussion qui a suivi cet exposé. M. Van de Wijer n'admet pas les suggestions de M. Feller: « Les répertoires, dit-il, doivent avant tout être pratiques et peu coûteux, ce que seront les glossaires alphabétiques ». M. Lindemans préconise la méthode de la Société de Toponymie de Louvain. Dans le t. II, Mémoires (Bruxelles, 1931), on lira l'exposé complet du système « topographique » recommandé par M. Feller. Nous avons dit à ce sujet (dans ce Bull., t. 6, pp. 274-275) notre opinion, qui tend à concilier les deux points de vue opposés.
- 38. Jules Feller. Les noms de lieu du type « Crève-Cœur » (Dans ce Bull., 6, pp. 187-196). L'auteur montre à quelle association d'idées ce nom étrange doit son origine : il est purement sentimental et désigne « ce qui crève le cœur » ; c'est un nom de défi de seigneur à seigneur. Étude suggestive, qui donne, en quelques pages, un aperçu général de la création des toponymes au point de vue sémantique.

- 39. EDGARD RENARD. Les Toponymies Communales (Dans ce Bull., 6, pp. 197-205). L'inventaire de la Wallonie est à peine commencé. Pourtant, la tâche est urgente : les noms traditionnels tombent de plus en plus dans l'oubli. Il importe donc de simplifier la méthode, en laissant provisoirement de côté le dépouillement des archives pour porter sur la tradition orale l'effort le plus vigoureux. Pour cela, on ne doit pas attendre que les collaborateurs disséminés apportent au centre la documentation. Il faut aller à eux. L'enquêteur étudiera au préalable une région délimitée; puis il choisira, dans chaque commune, un ou deux correspondants capables et dévoués qui travailleront sous sa direction, de façon à recueillir les éléments complets de la documentation vivante.
- 40. A titre d'exemple de monographie simplifiée, EDGARD RENARD publie ensuite une *Toponymie de la Commune de Lantin*, avec carte au 5.000° (dans ce Bull., 6, pp. 207-212). Carte et glossaire lui paraissent représenter le type de travaux qu'on peut raisonnablement solliciter de collaborateurs de bonne volonté.
- 41. Jules Herbillon. Toponymie de la Hesbaye liégeoise; fasc. V, Villers-l'Evêque; in-8°, pp. 97-156, avec carte au 10.000° (Wetteren, 1932). Nous avons déjà dit, à propos des quatre premières parties, la valeur de cette contribution à l'étude de la toponomastique liégeoise (1). La V° partie est, comme les précédentes, d'exécution très heureuse. Une Introduction renseigne le lecteur sur les antiquités gallo-romaines, la seigneurie, la paroisse, la population, l'industrie et le commerce, enfin la topo-

<sup>(1)</sup> Voir ce Bull., 5, p. 161; 6, p. 271. — Prix de la V° partie: 10 fr., chez l'auteur, 62, rue du Cloître, Bruxelles, II°. — La VI° partie, Odeur, est sous presse. Viendront ensuite Kemexhe et Freloux.

graphie. Le relevé des 270 lieux-dits, classés alphabétiquement, est fait avec un soin minutieux. Parmi les articles les plus intéressants, nous avons remarqué parchea, prickette, pourprise, tchèbou, xhace. L'auteur fait de nombreux rapprochements utiles et, çà et là, un essai d'étymologie.

- 42. LUCIEN ROGER. Le toponyme roman Ham, Han (« Bull. de l'Institut archéol. du Luxembourg », t. 8, p. 65-70; Arlon, 1932). Cette question d'étymologie a déjà fait couler beaucoup d'encre. L'auteur défend à nouveau sa proposition (germ. haim) et oppose de nouvelles objections aux autres thèses.
- 43. Lucien Roger. Essai de classification par époques des noms de lieux du Luxembourg (« Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg », t. 62, pp. 36-52; Arlon, 1931).

   Esquisse synthétique où l'auteur classe, par époques de création, une quantité considérable de matériaux intéressant la toponomastique luxembourgeoise. Espérons que M. R. pourra un jour publier l'étude détaillée dont ces pages suggestives, bourrées d'énumérations, forment le schéma ou la table des matières.
- 44. Jules Vannérus. Le Cartulaire de l'abbaye d'Echternach 698-1222 (Dans ce Bull., 6, pp. 213-240). L'auteur montre l'importance de ce recueil au point de vue toponymique. Bien qu'il s'agisse du Grand-Duché, mainte observation de M. V. concerne le Luxembourg wallon.
- 45. Les savantes leçons de J. Mansion sur l'Histoire du néerlandais d'après les noms de lieu (dans ce Bull., 6, pp. 17-69) intéressent aussi la toponymie wallonne, surtout en ce qui concerne l'élément francique : noms en -lār, en -apa, et dérivés de hōi (Huy, Houille, Hoyoux, Houyet).

- 46. Joseph Bastin. Un document allemand sur la Fagne wallonne (Dans ce Bull., 5, pp. 240-248). L'auteur publie le texte complet de ce curieux document. Il l'accompagne d'un commentaire qui explique certains noms de lieu et de personne.
- 47. Joseph Bastin. Enclaves du Luxembourg sur l'ancien territoire de Malmedy, avec une carte (Dans le « Bull. du Dict. w.», t. 17, pp. 21-27). Ces enclaves, au nombre de cinq, figurent sur l'original de la grande carte de Ferraris. On n'en connaît pas l'origine. Les historiens de la principauté de Stavelot-Malmedy n'en font aucune mention. L'auteur démontre, à l'aide de textes inédits, que les habitants de ces enclaves n'étaient pas sujets du Luxembourg; seuls, leurs biens étaient soumis à certaine redevance.
- 48. Dans la Semaine de Malmedy, Fr. Toussaint a publié en 1932 une série d'articles où il traite des noms de lieu de la région malmédienne. Le relevé de ces noms peut être utile, ainsi que les détails historiques ou topographiques qui les accompagnent; mais nous ne goûtons guère les étymologies plus ou moins savantes de l'auteur. Elles font trop souvent revivre des erreurs que l'on croyait tuées depuis longtemps. Faymonville a été dûment expliqué dès 1924 comme étant la villa d'un nommé Femmond ou Finmond (1); on réédite ici l'ancienne explication « villa du mont des hêtres », ce que contredit la phonétique. Le nom de la rivière appelée Helle signifie manifestement la « Claire »; M. T. tire ce mot du moyen haut all. halde (escarpement, montagne)!
- 49. AUGUSTE VINCENT. La toponymie des chefs-lieux de canton (Dans le « Bull du Dict. w. », t. 17, pp. 315-319). —

<sup>(1)</sup> J. Bastin, dans « Folklore Eupen-Malmedy-St-Vith » (1924), t. 3, p. 141.

L'auteur recherche s'il y a des caractères communs aux noms des localités qui sont devenues relativement importantes et qui ont été chargées du rôle de chef-lieu d'une région.

- 50. G. Hecq. Histoire de Fontaine-l'Evêque (parue en 1931). On y trouve une longue énumération de lieux-dits, avec çà et là un timide essai d'interprétation philologique. Au demeurant, d'après le compte rendu de V. Rousseau (Revue belge de Phil. et d'Hist., t. 11, p. 423), l'auteur fait preuve d'une « incompréhension totale du passé ».
- 51. André Collart-Sacré. La libre Seigneurie de Herstal, son histoire, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits (Liège, G. Thone; gr. in-4º raisin sur deux colonnes, avec de nombreuses illustrations). - Nous avons déjà (dans ce Bull., 5, p. 165) signalé ce bel ouvrage. Depuis lors, nous avons reçu les pp. 97-304 du t. II : l'érudit et patient archéologue poursuit la nomenclature alphabétique des rues et lieux-dits, dont il compose une copieuse « encyclopédie herstalienne », à l'instar de ce que Th. Gobert a fait pour Liège. Voici quelques notes de lecture. — Il faudrait distinguer typographiquement les toponymes vivants de ceux qui sont désuets ou connus seulement par les archives. - Il y a beaucoup de longueurs et de rapprochements superflus: p. 104, à propos de chaineau, le lecteur ne voit pas clairement si ce nom est encore usité; mais on lui cite une kyrielle d'appellations analogues : chainay, Chaineux, Chênée, etc. De même, p. 109, vo Chant(e)raine. - p. 152, clawenne. L'auteur émet deux hypothèses; il aurait pu comparer aussi clawire (voy. Top. de Jupille). - p. 154, Les Combles, nom donné à plusieurs hauteurs, est d'abord expliqué par le fr. comble (cumulus); puis l'auteur se demande si ce n'est pas une « viciation » du fr. combe (vallée);

enfin, il accumule des comparaisons où on lit avec surprise Comblain, Combiet mosti. Même intempérance p. 242, vº falise; et p. 251, où défilent des toponymes qui contiennent prétendument fiet ou vassal : « fiesta (Tavier), fin de coisse (Hamoir), vassale (Xhoris), Bouffioulx, Aineffe », etc. - p. 166, copille est bien l'équivalent de copète (sommet). Godefroy a tort de traduire « menue branche », au lieu de « tête (de saule) ». — D'après l'auteur, gabelle vient de l'all. gabe (p. 169, n.); digue, du celtique dik (p. 204); Solvay, n. de fam., de sol wez, sur le gué (p. 239). L'étymologie de forière, p. 261, est de même inexacte, malgré l'autorité du «Bull. Soc. Wall. », 61, p. 168; voy. DL forîre. - p. 269. Dans Fort Picard (nom récent, du XVIIIe siècle), l'auteur voit l'anc. fr. fors (dehors), fort (chasse réservée), d'où fourré (où se retirent les bêtes sauvages), d'où aussi fôrer (les bêtes) et (mettre un animal en) fourrière! Chose curieuse, il oublie de rappeler le Fort Picard de Huy. p. 274, en Futvoie (1544: en Futtevoie). L'auteur n'admet pas l'explication foû d' vôye (= hameau sis à l'écart), à cause de la prononciation wallonne fû d' vôye. Il analyse « fust-voie : voie du bois » (!). — p. 285, Grimboirieu (w. Grébèrowe) serait, d'après lui, « rieu de Grim ». Les plus anciennes mentions étant Griboriwe 1458, Grimboiriwe 1557, il est évident que c'est le rieu de Grimbert ou de Grimbald. - p. 285. A signaler Grinday, mot employé jadis à Wandre et Herstal au sens de « île, dépôt de gravier dans le lit du fleuve »; c'est l'équivalent de hadrène (qui est resté dans le langage courant) et le diminutif de grente, qui figure dans un texte de 1563 : « Quant a les grentes ou isles ou alluvions... ». Ajoutons que ce mot intéressant est emprunté du néerl. grind (gravier). - Nos remarques ne visent nullement à déprécier une œuvre très estimable. Elles prouvent seulement que M. C. n'est pas philologue de métier, pas plus que n'était d'ailleurs Gobert, qui a commis

pas mal de menues erreurs de ce genre. Il faut, pour traiter les questions de philologie, une méthode rigoureuse qui ne s'acquiert que par un long et prudent et patient exercice. Et le philologue le plus rompu à cet exercice se voit encore exposé à commettre bien des bévues!

# Orthographe.

- 52. Dans « La Défense Wallonne », 13e année, 1932, après un article Pour la prose tournaisienne (nº 10), Carlos Roty a publié de très intéressantes Notes sur l'orthographe tournaisienne (nos 11-15; 14e année, nos 1 et 2), où il s'inspire courageusement du système Feller, qu'il s'efforce d'adapter à son dialecte. Nous ne lui chercherons chicane qu'au chapitre des diphtongues (nos 14-15), où l'on voudrait plus de clarté. L'auteur les distingue en vraies et fausses(?). « La langue française, dit-il, ne possède plus de vraie diphtongue... En tournaisien, nous avons de vraies diphtongues; elles constituent le point le plus délicat de la phonétique tournaisienne. » Il s'agit des sons si étranges pour l'oreille étrangère, qui sont notés vulgairement par -eo, -eau, -eon, -eô. Ce sont des diphtongues spéciales, mais elles ne sont pas plus vraies que celles du français. D'autre part, on est surpris que l'auteur ne parle pas de triphtongue. Nous avons noté à Tournai pyèo peau, nwayèo noyau, etc. (1) Le français possède d'ailleurs aussi certaines triphtongues : ouaille, il piaille.
- 53. L'Introduction (pp. xxvi-xxviii) du *Dictionnaire Liégeois* donne un résumé de l'orthographe adoptée dans cet ouvrage.
- (1) Voir également Ch. Doutrepont, Notes de dialectologie tournaisienne (Zeitschrift f. frz. Spr. u. Litt., XXII, p. 69).

# Phonétique.

- 54. Antoine Grégoire et Henri Collette. Notes sur la phonétique syntactique du patois de Malmedy (« Bull. du Dict. w. », 17, pp. 199-210). Les auteurs rectifient et complètent la dissertation de K. Fester, Satzphonetik im wallonischen Dialekt Malmedys (Halle-a.-S., 1911). Ils auraient pu, semble-t-il, signaler et, éventuellement, discuter l'important compte rendu que J. Bastin a donné de cet ouvrage (Bull. Dict. w., 6, pp. 112-116). Notons, en passant, que c'est la première fois que l'on use, dans une publication de la Société de Littérature Wallonne, de l'alphabet phonétique international, cher à nos confrères germanistes.
- 55. L'Introduction (pp. xxvIII-xxxI) du *Dictionnaire Liégeois* contient des notes de phonétique sur les consonnes en liégeois.

# Sémasiologie. Géographie linguistique.

56. Dora Aebi. Der Marienkäfer, seine französischen Namen und seine Bedeutung im Volksglauben und Kinderspruch (Aarau, Sauerländer, 1932; in-8°, 127 p.). — Dans tous les pays, la coccinelle a reçu du peuple des appellations curieuses, dont l'étonnante diversité montre que cet insecte joue un grand rôle dans l'imagination populaire et dans le folklore. On la considère comme un portebonheur, comme un oracle. Les enfants aiment la « bête à bon Dieu » et ne la tuent jamais. S'ils la prennent, ils lui adressent des formulettes rimées, pour qu'elle porte un message au ciel, pour qu'elle leur donne de l'or ou son plus bel habit, pour qu'elle leur dise quelle heure il est, s'il fera beau le lendemain, etc. Cette croyance remonte très haut:

dans l'antiquité germanique, on appelait l'insecte « l'oiseau de Freya », déesse de l'amour et du mariage ; il était aussi consacré à Freyir, dieu du soleil et des oracles. Chose curieuse, la tradition latine est muette à l'égard de la coccinelle, dont le nom fut créé au XVIIIe siècle par le grand naturaliste suédois Linné.

M¹¹¹e Aebi a étudié en détail les noms gallo-romans de cet insecte et son rôle dans la superstition populaire ou enfantine. Sujet agréable et fécond, mais très complexe. Elle en a tiré sa dissertation doctorale, solide et intéressante, qui fait honneur à l'école de Zürich. Le classement des appellations multiformes de la coccinelle et leur explication, — souvent hypothétique, cela va de soi, — sont traités avec méthode et finesse. En appendice, pp. 76-112, M¹¹e Aebi donne une longue série d'Anrufsverse, formules rimées d'objurgation qu'elle a recueillies en France, en Suisse, en Italie et dans les pays germaniques.

Ce serait parfait — du moins provisoirement — si la correction typographique ne laissait beaucoup à désirer, surtout dans les citations dialectales. L'auteur a même dû publier un errata supplémentaire de six pages (1).

Pour la Wallonie, M<sup>1le</sup> Aebi a mis à profit les matériaux que nous lui avions envoyés. Voici, sur cette région, quelques remarques de détail : p. 21, le nom de Paule intervient, dit-on, dans polivol (Kain-lez-Tournai) et dans polpol (Pecq). Nous y voyons plutôt une altération arbitraire de vole. — p. 22. Dans pîpon (Huy, etc.; cf. DL), il faut voir un emprunt au néerl. piepauw. — p. 56. Le nom de la coccinelle à Fosse-lez-Namur, môrtico, s'explique par la formulette citée p. 104 : môrtico, pèlé cu, si t' n'èvoles nin, dj' prind l' pus bia d' tès-abits. La couleur de l'insecte a

<sup>(1)</sup> Ce supplément contient encore des erreurs; p. 37, lire : Ocquier (Liège), Wéris (Luxembourg); — p. 39, Hamignies, lire Harmignies; — p. 47, Vattom, lire Vottem.

évoqué l'image d'un singe de foire, vêtu d'une robe rouge(1). Ajouter que dans la même région, à Denée, les enfants disent trois fois cette formule: pèpin-môrtin, si vos n' voloz nin, dji v's-arache li pus bia d' vos-abîyemints! - p. 66. On rapproche à tort le malm. pît'hô de pikë (Hognoul, etc.). p. 67. pèpègn (Bergilers) doit être rapproché de pèpinmartin, p. 37. - p. 70: à maraine (Frameries), ajouter bobon marène (Cuesmes: Hainaut). - p. 71. bîbô (Robertville) est altéré de pîpô (Faymonville), comme le malm. pît'hô. Non loin de là, à Commanster (Beho: Luxembourg), nous avons noté une autre altération tîbô, due à l'influence du n. pr. Thibaud. Voir pîpon ci-dessus. - p. 72. Dans le montois mariée salée, ce dernier mot est peut-être altéré de soleil: - p. 73. Grandgagnage seul donne pipoir, qui est sûrement une erreur pour pîpon. Quant à sēpyew (Herve), c'est probablement un nom de pinson, appliqué à la coccinelle. - p. 76. Ajouter les formules suivantes : Cat'linète, rèvolète, dè m' tu bê cot'rê, ou bin tu m' dîrès qwand qu' dju m' marèyerè (La Gleize : Liège) ; Marîmarignére, a-u ç' què d' m'ind-îrè quand djæ m' mariyerè? (Erbisceul: Hainaut); Marî-volvol, ēvolæ-vous, pa d-û ç què vos z' ēvol'ræ, jæ m' marîyeré (Ellezelles : Hainaut). p. 81. Les formules wallonnes sont très mal reproduites. Lire : inte deûs fièr'mints = entre deux courbets ; disqu'â hat'rê = jusqu'à la nuque. - p. 90, nº 164. Lire : pico, pico, quéne eûre è-st-i? ine eûre, deûs-eûres... si ti n' mèl dis nègn, dji t' va côper l' tièsse! (Odeur, Hognoul). A noter que pico, à Hognoul, etc., est aussi le nom du puceron du rosier et de l'altise du chou. - Enfin, ajouter ces noms de la coccinelle : pîron (Hingeon; Vezin : prov. de Namur), bèl'bèl' (Maubeuge).

<sup>(1)</sup> Cf. DL marticot.

57. FRIEDRICH CRAMER. Der Heilige Johannes im Spiegel der tranzösischen Pflanzen- und Tierbezeichnungen. Ein Beitrag zur Kenntnis der volkstümlichen Namengebung (Giessener Beiträge zur Rom. Philologie, VIII; 1932. In-8°, 72 p.). — L'auteur a établi naguère le développement sémantique de Jean dans le français et dans ses dialectes (voir ce Bull., 6, p. 279). Il étudie à présent les noms de plantes et d'animaux qui, dans le même domaine, ont pour déterminatif Saint Jean. Ces dénominations sont extrêmement nombreuses, surtout en ce qui concerne les « herbes de la Saint-Jean ». Le chap. I est consacré à la signification folklorique de la fête du saint (solstice d'été), qui a rendu son nom si populaire. Les feux de la Saint-Jean n'ont disparu que depuis peu; après avoir tenté de leur donner un sens religieux, l'Église les a proscrits à cause des pratiques superstitieuses qui les accompagnaient. L'auteur passe ensuite en revue plantes et animaux dénommés « de Saint-Jean »; il les identifie aussi exactement que possible. Le chap. V, le plus intéressant, examine les raisons qui ont amené ces appellations. Pour un grand nombre de plantes, il s'agit de superstitions qui remontent à l'antiquité payenne. En somme, dissertation fouillée et très suggestive, documentation abondante et soignée. Nous ne relevons que deux erreurs : p. 33, lire mohe (et non mohi) di Saint-Tch'han; - p. 12, on donne trafujean (sic!) comme étant le nom du feu de la St-Jean en Wallonie, avec référence à DELAITE, Essai de grammaire wall., p. 32, qui n'a rien de semblable : le nom susdit est d'ailleurs inconnu en Wallonie et resterait mystérieux pour nous si le précieux FEW de von Wartburg (II, 656) ne signalait à Montluçon « trafugeau, feu de la St-Jean ».

58. CHARLES BRUNEAU. Les noms de la pomme de terre en Belgique romane (Dans le « Bull. du Dict. w. », 17,

pp. 57-78). — Ces noms, que l'auteur passe en revue, sont patate, cartouche, truk (troute seulement à Gérouville), canada, poire (ou pois) de terre, crompîre ou crombîre (1). M. Br. étudie, d'une manière générale, le problème de l'histoire linguistique de la pomme de terre en Belgique. Il montre que la Wallonie a joué un rôle important dans l'introduction de cette plante en Europe. Il souligne surtout deux faits : l'un, que le mot « pomme de terre », au XVIIIe siècle, désigne habituellement le topinambour; l'autre, que les noms du topinambour, plus anciennement répandu que la pomme de terre, ont ensuite passé à celle-ci. Cette étude magistrale intéresse non seulement la linguistique et l'histoire naturelle, mais encore l'histoire « culturelle » (2), et même l'histoire tout court. M. Br. montre en effet que le procès de Parmentier doit être revisé : il faut restituer à ce savant le mérite d'avoir fait connaître en France la véritable « pomme de terre ».

- 59. OSCAR BLOCH. « Se taire » en gallo-roman d'après la carte 1277 de l'ALF (Dans le « Bull. du Dict. w. », 17, pp. 39-55; avec une carte). Étude de géographie linguistique qui intéresse surtout le sud de la France.
- 60. Léo Jordan. Le vêtement d'homme dans les Gloses de Reichenau (Bull. du Dict. w., 17, pp. 243-251). Pages intéressantes, non seulement pour le sujet spécial que l'auteur étudie, mais encore pour les conclusions générales qu'il en déduit, concernant la géographie linguistique et les questionnaires d'enquête.

(1) Nous y ajouterons pèn'tière (altération de pun d' tière), en usage dans le Tournaisis.

(2) Culturel n'est pas dans le Nouveau Larousse Illustré. Ce que les Allemands appellent Kulturgeschichte (histoire de la civilisation) n'a pas d'équivalent littéral en français; mais, puisque Naturgeschichte se traduit par « histoire naturelle », pourquoi n'adopterait-on pas le néologisme « histoire culturelle »?

61. Dans son Dictionnaire Liégeois (Introduction, pp. xIII-XVI), J. HAUST expose sommairement la situation et la géographie dialectale de la Wallonie. — Il y joint une carte de la Belgique romane, où l'on trouve, avec les indications nécessaires, 1º l'aire des mots wallons désignant le « mouchoir »; — 2º les limites de -ellu > -ê, -ya, yó; — 3º les limites de sc-> h, hy, ch. Cette carte expose — pour la première fois — l'aire du dialecte liégeois, tracée d'après les résultats d'enquêtes orales. Une seconde carte montre cette même région avec ses divisions naturelles, auxquelles répondent en général les quatre sous-dialectes du liégeois (hesbignon, hervien-verviétois, ardennais, condrusien). L'auteur ajoute quelques détails sur les causes qui ont déterminé la limite du dialecte liégeois.

# Dialectologie.

62. Maurice Wilmotte. Etudes de Philologie Wallonne, réunies et publiées par ses amis et ses élèves à l'occasion de sa promotion à l'éméritat (Paris, Droz, 1932; in-8°, 300 p.). — Atteint par la limite d'âge, M. W. a dû quitter l'Université de Liège où il enseignait depuis 1885. L'idée est très heureuse d'avoir, à cette occasion, réédité en un seul recueil les articles que le savant professeur a consacrés au wallon. Ces articles, dispersés dans des périodiques peu abordables, datent pour la plupart de sa jeunesse (1886-1897); ils furent justement appréciés dès leur première publication; aujourd'hui, malgré les progrès que les études dialectales ont faits depuis quarante ans, ils n'ont point perdu de leur valeur documentaire; ils connaîtront un regain de succès et continueront l'enseignement du maître.

En général, M. W. a considéré l'étude du dialecte, non comme un but, mais comme un moyen de mieux connaître la littérature du moyen âge, de localiser et de dater les œuvres littéraires sur lesquelles on manque de données historiques précises. Sous ce rapport, son activité scientifique a rendu et rendra encore de grands services : les romanistes du monde entier auront toujours intérêt à consulter les six *Etudes de dialectologie wallonne* qui forment le noyau du présent volume, et dont voici la liste, avec quelques indications rapides.

I. Les variétés dialectales des régions liégeoise, hutoise et namuroise (1888-1890). — Cette partie est la plus longue et la plus importante. A l'aide de pièces d'archives, soigneusement triées et réunissant donc toutes les conditions requises de localisation et d'authenticité (l'auteur en publie 53, il en a analysé, de plus, environ 170), il définit sommairement la phonétique et la flexion de ces dialectes au XIIIe siècle. Au besoin, il appelle à la rescousse les patois modernes pour leur demander d'utiles indications complémentaires. — II. Gloses wallonnes du ms 2640 de Darmstadt (1890). Ces gloses sont une traduction approximative des célèbres Distiques de Caton. Un examen détaillé permet à M. W. d'en assigner la langue à Namur ou aux environs de cette ville. — III. Le dialecte du ms 24764 du tonds trançais de la Bibliothèque Nationale à Paris (1900). Il s'agit des Dialoques du pape St Grégoire, de Job moralisé, etc. Après une analyse où l'auteur invoque constamment les parlers modernes, - les patois, dit-il avec raison, p. 200, sont d'importance capitale pour déterminer la provenance d'un vieux texte, — il conclut que le dialecte de ce manuscrit est nord-wallon et probablement liégeois. - IV. Le dialecte du Poème Moral (1887-88). De l'avis de M. W. et après étude attentive du texte, « il ne reste que Liège qui satisfasse aux conditions historiques et philologiques dans lesquelles un poème de cette envergure a pu être conçu ». En annexe, il réédite la critique récente (1931) qu'il a faite de l'édition Bayot. — V. Notes d'ancien

wallon (1897), suivies d'une Note sur le patois de Couvin (1886). — VI. Notes sur la flexion wallonne (1895). — Le volume se complète par une étude Sur la critique des textes (1920), la bibliographie des travaux de M. Wilmotte et la liste des souscripteurs.

Ce beau livre a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à la philologie wallonne. Nous avons relu avec plaisir et profit ces pages qui paraissent toujours jeunes comme leur auteur, et nous n'avons à relever que, çà et là, de légères inadvertances : p. 103 : « On dit encore à Liège aujourd'hui plèf = plovja, nèr = noc(e)re ». Il faut écrire plêf; quant à nèr, ce mot nous est inconnu. Forir donne nûr (nuire), qui est archaïque. - p. 152, n. 2. La vente des livres de l'abbaye de St-Jacques eut lieu en 1788 et non en 1784. — p. 154, l. 4. Lire 129, non 119. - p. 157. Lire Jallet, non Jullet. p. 180. Lire machè, non matchè. — p. 191. Au sud du Luxembourg soleil se dit s'lo, non selo. — p. 192 (milieu). Lire -ellu > -ea(l), non -ia(l). — p. 242 (bas). Lire (no 815), non (nº 2460). — p. 272. Lire « i djont... p. 49 », non « i djoint ... p. 181 ».

63. Etudes de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Charles Grandgagnage (Paris, Droz, 1932; in-8°, 342 p.) [= t. 17, année 1932, du Bulletin du Dict. wallon publié par la « Société de Littérature wallonne »]. — En publiant ce copieux et savant recueil, la Société a voulu rendre hommage et à son ancien président et à l'auteur du Dictionnaire étymologique de la Langue wallonne. Hommage de choix, qui vaut par le nombre des collaborateurs, par la variété et l'importance des 24 articles qui composent ces « Mélanges Grandgagnage ».

L'article de Jules Feller, L'œuvre linguistique de Ch. Grandgagnage (pp. 143-163) pourrait servir de por-

tique à ce monument de reconnaissance. Cette étude pénétrante, faite par un maître sur l'œuvre du fondateur de la philologie wallonne, est pleine d'observations judicieuses, tant sur la méthode de G. que sur certaines de ses étymologies.

D'autre part, ÉMILE BOISACQ, A propos de Grandgagnage, publie des notes sur la vie et les œuvres de H. J. Chavée, de Joseph Grandgagnage (l'oncle de l'illustre linguiste) et d'Aug. Scheler. Le tout, assaisonné de réflexions piquantes et de souvenirs personnels.

Les autres articles sont cités et analysés sous les diverses rubriques de cette revue (1).

- 64. Armand Bottequin. La Philologie wallonne. Travaux accomplis ; état actuel des études. Excellent rapport, qui eut du succès au XIVe Congrès de Littérature et d'Art dramatique, organisé à Dinant, juin 1932 (pp. 55-68 du Compte rendu; Namur, Impr. Dave; in-8°, 175 p.).
- 65. L'Introduction (pp. xvi-xvii) du Dictionnaire Liégeois donne des indications précises sur la Vitalité des dialectes wallons. D'autre part, un petit périodique liégeois « Troca-Journal » (1<sup>re</sup> année, n°s 33-47; 2<sup>e</sup> année, n°s 1-2) a fait, sous la direction d'Émile Lhoest, une curieuse enquête sur le point de savoir s'il existe, dans les différentes régions de la France, une littérature patoisante et un théâtre issu de cette littérature. La conclusion est que « le wallon est le plus vivant des patois ». Il existe chez nous « des centaines d'auteurs, des cercles littéraires et dramatiques pleins d'activité, un répertoire dramatique comprenant environ 5.000 pièces, un théâtre en continuel

<sup>(1)</sup> MM. GAUCHAT, JEANJAQUET, MILLIARDET et MURET ont bien voulu s'associer à l'hommage rendu à notre compatriote; mais le sujet de leurs communications sort du cadre de la présente chronique et nous ne pouvons en parler ici.

travail d'évolution, abordant tous les thèmes et visant à la peinture exacte et simple de la vie ».

- 66. Jos.-B. Lecomte. Bref parallèle entre le wallon liégeois et la « langue belge » (1). L'auteur énumère quelques expressions bilingues : emprunts faits par le liégeois au flamand; emprunts faits par le bruxellois au français. Ce « bref parallèle » lui permet de conclure que « le génie des deux langues est identique » (?).
- 67. Paul Némery. Unité d'origine des langues populaires en Belgique (Courtrai, Vermant, 1932; 75 p.). L'auteur déplore les querelles linguistiques qui divisent les Belges. Pour convaincre ses compatriotes de la vanité de ces querelles, il tente de leur démontrer « qu'ils ont un fond racique commun que prouve l'unité d'origine du wallon et des dialectes flamands » (!). Il serait encore plus facile de prouver que l'anglais est une langue romane.
- 68. Le gouvernement vient d'établir un cours de Dialectologie Wallonne à l'Université flamande de Gand; il en a chargé notre confrère Eug. ULRIX. Cette nouvelle surprendra bon nombre de Wallons qui traitent avec dédain nos dialectes.

## Lexicologie. Étymologie (2).

69. Le Dictionnaire Liégeois de Jean Haust est enfin terminé (le 1er fascicule a paru en décembre 1929, le 12e et dernier, au début de 1933). Il comprend XXXII-736 pages in-8° à deux colonnes, avec deux cartes dialectologiques, un beau frontispice d'Adrien de Witte, 735 figures documentaires établies par J.-M. Remouchamps, Directeur du

Bull. de la Soc. Royale d'Archéologie de Bruxelles; nº 5, août-nov. 1932; pp. 141-143.
 On a déjà signalé certains glossaires, aux nºs 5, 14, 19, 20, 21.

Musée de la Vie Wallonne, et dessinées par Maurice Salme. Voir au surplus ce Bull., 5, p. 173; 6, p. 286. — Un éminent romaniste, J. Jud, professeur à l'Université de Zürich, a rendu compte de cet ouvrage (dans l'Archivum Romanicum, t. 17, p. 127), et nous a fait l'honneur de discuter certaines de nos étymologies (tchåcê, rilignî, consîre p. 716, hågne). Nous y renvoyons le lecteur. On nous permettra seulement de citer le début de cet aimable et solide compte-rendu : « Le DL est un modèle de glossaire régional, tel qu'il n'en existe ni en Italie ni en France... »; et la fin : « Quiconque abordera dorénavant un problème étymologique des parlers du Nord de la France et de la Belgique sera heureux de consulter un ouvrage dont la haute tenue scientifique fait honneur à l'auteur autant qu'à son pays ».

70. Jan Grauls. Een Uitstapje naar het Walenland (Dans ce Bull., 6, pp. 121-151). — (1) Alors que notre Dictionnaire Liégeois n'était pas encore achevé, les philologues flamands l'ont accueilli avec faveur. L. Grootaers y voit une source précieuse pour les germanistes et notamment pour les néerlandistes (2). Pour J. Grauls « c'est un réel événement dans l'histoire non seulement de la dialectologie wallonne, mais encore de la dialectologie flamande » : telle est la conclusion — trop flatteuse, en vérité — d'une étude de 30 pages sur les lettres A-C.

Le Limbourg belge a fait partie, durant des siècles, de l'ancienne principauté liégeoise. Aujourd'hui encore, cette province appartient au diocèse de Liège et, aux yeux des Limbourgeois du sud, Liège est la grande ville qu'ils fréquentent de préférence. M. Grauls, natif de Hasselt, a

(2) Dans ce Bull., 6, p. 185.

<sup>(1)</sup> On reproduit ici un extrait de l'article de J. Haust, Le DL et les germanistes, paru dans les « Mélanges Salverda de Grave » (Groningue, J.-B. Wolters, 1933).

rarement lu, dit-il, un livre où il se sent « chez lui » autant que dans ce dictionnaire wallon; chaque page lui rappelle des souvenirs: jeux d'enfance, fêtes religieuses et réjouissances populaires, traditions enfin et locutions familières, que ne connaissent en général ni le néerlandais ni le français.

Dans son étude, l'auteur choisit une centaine d'articles du DL qu'il examine surtout au point de vue sémantique. Ses commentaires montrent qu'une très curieuse affinité spirituelle relie souvent le liégeois au flamand et au néerlandais. Signalons, à la suite de notre critique : si lèvî adîre. zich laten gezeggen; amèder, buten; rîre ås-andjes, op de engeltjes lachen; èlle è-st-è l'arma sainte Ane, zij zit al in St. Anna's schapraai; mèsse d'annéye, jaarmis; bassener. bengelen; té bastå, bastaard maken; crocale (toupie). kokerel; li blanc djudi, Witte Donderdag; brumint, braaf; brouon, braai; bèle brûte, belbruid; caracole (limacon). karakol; si casser, zich breken; claw'con (fleur du lilas). nagelke; etc. - Pour notre part, les notes critiques de M. GRAULS nous ont appris beaucoup de choses intéressantes, et nous souhaitons qu'il poursuive méthodiquement ses curieuses études comparatives.

M. Grauls nous fait deux reproches. A propos d'aguèce (cor au pied) il estime que nous avons souvent tort de négliger le néerlandais et surtout le limbourgeois pour faire appel à l'allemand. Sans doute, pour ce mot nous aurions dû ajouter que le néerlandais eksteroog répond au malmédien û d'agace. Si nous avons seulement dit : « Comparez l'all. Hühnerauge et le fr. œil de perdrix », c'est que, dans ces deux langues, il est question, non d'une pie, mais d'une poule ou d'une perdrix. La différence, plus que la ressemblance, nous paraissait remarquable. — A propos d'ahayî (plaire, agréer) que le DL dérive de l'all. hagen, behagen, M. Grauls demande : « Pourquoi de l'allemand? Et pourquoi pas du néerlandais? » Pour le dialectologue

wallon, l'important est de savoir que ce mot est d'origine germanique : vient-il du nord ou de l'est? qui pourrait trancher la question? A notre sens il est venu des deux côtés à la fois. On remarquera d'ailleurs qu'ahayî figure au début du DL. Maintenant que tout le lexique nous a passé par les mains, voici comme nous rédigerions la formule incriminée : « De la racine germ. hag (all.-néerl. behagen), qui nous a donné de plus dihayou, kihayou ». M. GRAULS n'a sans doute pas remarqué l'article kihayou. L'étymologie de ce mot est inédite. Nous avons montré que tot k'hayou est altéré de tot d'hayou « tout incommodé, indisposé, déprimé » (comparez le synonyme tot k'tal'té pour tot d'tal'té, littt détalenté); dihayou lui-même, sous l'influence probable de hayou (haï), est altéré de dihayi, forme namuroise citée par Grandgagnage. Nous y retrouvons ainsi la racine germanique hag, laquelle - chose intéressante, n'est-il pas vrai? — a donc donné au liégeois deux dérivés alors que les langues germaniques voisines n'ont tiré de là que le seul behagen.

71. A. L. Corin. Au delà de Grandgagnage et de Haust. Menus propos d'un « braconnier » (1). — A propos du DL, le savant professeur de philologie allemande à l'Université de Liège présente d'excellentes observations visant à construire plus scientifiquement sur le sol à peine défriché de l'étymologie wallonne. Rappelons que, récemment, M. Valkhoff a traité, dans le même sens et avec plus de développements, ces questions de méthode (voir ce Bull., 6, p. 287). Tout le monde admettra qu'il faut déterminer exactement le dialecte germanique qui présente la forme la plus rapprochée du mot roman, qu'il faut aussi préciser l'époque de l'emprunt, etc. Ceci est aussi bien, et même surtout, l'affaire des germanistes. En

<sup>(1)</sup> Bull. du Dict. Wallon, 17, pp. 97-120.

tout cas, — et nous avons tout lieu d'en être satisfait, — la publication du DL promet d'être, chez nous, le point de départ d'une collaboration plus étroite entre germanistes et romanistes, collaboration qui, soit dit en passant, se trouve réalisée depuis longtemps en Suisse. — Cet article formule, de plus, nombre de critiques concernant des étymologies germaniques du DL. Nous avons eu l'occasion d'examiner ailleurs les principales de ces suggestions. Le lecteur est prié de s'y reporter (1).

- 72. Paul Aebischer. Les termes servant à dénommer le « moulin » dans quelques chartes relatives à la Belgique (2).

   Il s'agit de la lutte, au moyen âge, entre molinum, molendinum, farinarium, mola.
- 73. Alphonse Bayot. « Afforat », terme de l'ancien droit liégeois (3). Cet article du savant professeur de Louvain est un modèle de déduction philologique. On ne connaît le mot que par un passage de Hemricourt, où il signifie manifestement « serment accusatoire ». Comme c'est un terme technique, peu familier aux copistes, on le trouve défiguré dans maintes copies. En pays de langue allemande, on disait voreid, en anglo-saxon forâdh (praejuramentum). Bien que le préfixe a- soit d'explication malaisée, on ne peut douter que afforat reproduise ce terme germanique.
- 74. ALBERT DAUZAT. Andare-aller, d'après les atlas linguistiques; avec une carte (4). Une démonstration solide rejette les hypothèses \*ambitare, ambulare; appuie, pour andare, l'étymologie de Diez adnare, métaphore nautique; propose, pour aller, un type \*alare, qui est

<sup>(1)</sup> J. Haust, Le DL et les germanistes (dans les « Mélanges Salverda de Grave »; Groningue, J.-B. Wolters, 1933).
(2) Bull. du Dict. wallon, 17, pp. 9-20.

<sup>(3)</sup> Ibid., pp. 29-38. (4) Ibid., pp. 121-130.

peut-être ou un mot prélatin, ou une métaphore romane (ala, aile).

75. MAURICE DELBOUILLE. Melarius. Mythe ou réalité?(1). - L'auteur n'a aucune peine à réfuter l'hypothèse de Gilliéron, qui voyait dans mélier (néflier) l'origine de mélier (pommier). Il va de soi que le w. mèsse, mèsplî (nèfle, néflier) n'a rien de commun avec le w. mèlêye (pommier). Ce dernier (connu seulement au N.-E., c'est-à-dire dans le domaine liégeois) postule un type \*melata, dérivé de melum, forme d'origine grecque, qui a remplacé le latin malum (pomme). « Ce nom d'arbre féminin en -ata, absolument isolé, - dit l'auteur, - nous semble avoir été d'abord un collectif désignant la charge de fruits que porte un pommier, c'est-à-dire l'arbre vu sous l'angle de sa production. L'arbre cultivé n'avant guère de valeur que par ses fruits, le collectif \*melata aurait ensuite désigné le pommier lui-même. Mais ce n'est qu'une hypothèse; nous ne connaissons aucun autre cas identique ». - Nous non plus. Notre mèlêye est en effet un mot bien curieux, au milieu de la masse des noms d'arbres à suffixe -î (-ier, -arium). Mais ne faudrait-il pas tenir compte d'un autre terme wallon dont le suffixe est tout aussi singulier? Il s'agit de pèré, m., « poirier », qui se dit communément dans l'Ardenne liégeoise (2). On peut l'expliquer par -are (suff. nominal assez rare), ou plutôt par -atum. Un type \*piratum n'a-t-il rien à démêler avec \*melata? - D'autre part, est-il absolument sûr que le latin malum n'ait jamais pris pied chez nous? Sans parler du mali (pommier) des Hautes-

<sup>(1)</sup> Ibid., pp. 131-141.
(2) Nous l'avons relevé dans 23 communes, d'Esneux, Sprimont, Polleur jusqu'à Malmedy, Lierneux, Grandménil, Tohogne, etc.). On dit même à Jalhay ô pèré d' peûres « un poirier », par opposition à ô pèré d' pómes « un pommier », syn. one mèlée. — A Liège et au nord (Glons, Dalhem, Argenteau, etc.), on dit pèrî (= pirarium), forme normale, en lutte avec le néol. peûrî, dérivé de peûre.

Vosges, en Wallonie malmédienne et aux environs, un pommier se dit one malée. Ce point extrême de la Gaule romane n'aurait-il pas gardé la forme primitive, et la protonique ne s'est-elle pas altérée dans le liégeois mèléye? comparez mèlé (DL, p. 720; de l'all. dial. mâler) « mesurette »; l'ard. èné anneau, ègné agneau, etc.

76. JEAN GESSLER. La « mise à gehenne » par le souverain mayeur de Liège. Commentaire d'un passage de Hemricourt (1). — Démontre que gehenne signifie bien « torture », et que, par suite, ce texte acquiert une importance capitale pour l'étude de l'évolution du droit criminel dans l'ancienne principauté de Liège.

77. MAURICE WILMOTTE. Vestiges de l'ancien français en wallon (2). — L'auteur, reprenant un sujet qui lui est cher, signale certains cas intéressants de survivance.

78. Dans la « Revue belge de Phil. et d'Histoire », t. 11 (1932), pp. 733-7, M. Delbouille analyse le t. III et dernier de l'ouvrage de L. Sainéan (3); il redresse certaines erreurs concernant nos patois et apprécie sévèrement la méthode désinvolte de cet auteur : « rapprochements approximatifs, affirmations tranchantes, ignorance de toute précision ».

79. Paul Barbier. Additional Notes on Germanic initial W in French and in the French dialects. — La 3e série de ces notes a paru en 1932 dans le t. 66 (p. 111 et p. 333) de la « Zeitschrift für fr. Spr. und Litt. » (4). On y relève notamment, p. 336, w. wali, waler, walée (où l'auteur veut

(2) Ibid., pp. 335-340.

<sup>(1)</sup> Bull. du Dict. wallon, t. 17, pp. 177-197.

<sup>(3)</sup> Les sources indigènes de l'étymologie française (Paris, 1930; in-8°, x-602 p.).

<sup>(4)</sup> Les deux premières séries ont paru t. 53 (pp. 1-25), t. 55 (pp. 385-424) de la même revue.

voir une « gaulée »!); p. 340 wascru; p. 343. w. wîle, wèler; p. 344. nam. wembî (que l'auteur rapproche du fr. gambiller!); p. 346, malm. wen-mâ. — M. Barbier, dont l'érudition est prodigieuse, ne connaît malheureusement nos dialectes que par le dictionnaire de Grandgagnage.

- 80. Paul Barbier. Un nouveau nom des Basques (Cambridge, 1932). On lit, p. 34-35 du tirage à part : « Les formes de Liège bidoguer (trottiner), abidoguer (venir en trottinant), sont particulièrement remarquables parce qu'elles nous ramènent au type bidocc-, bedocc-, sur lequel nous avons déjà insisté ». Ce type, d'après l'auteur, se rattache au moyen français bider, beder (courir).
- 81. Bulletin de la Société Royale « Le Vieux-Liège », comité d'études archéologiques, historiques et folkloriques au pays de Liège (1932). Organe mensuel, qui paraît sous un nouveau format plus maniable et qui, depuis la mort de Ch. Comhaire, est dirigé par R. de Warsage (Secrétariat : M. Robert, rue Pepin, 68, Herstal). - De philologie, il est rarement question dans ce Bulletin : on ne le regrettera point aussi longtemps que là, comme dans presque toutes nos publications archéologiques, il ne se trouve pas un contrôle sévère et compétent. — Signalons, au début, trois pages de toponymie et d'onomastique sur Taillequeule et Collette, collection bigarrée de termes d'origine diverse; on nous y apprend, entre autres choses, que Bonaparte = « bonne parturition »! - P. 43, nous lisons que « le bas latin solea a donné le w. solé et le fr. soulier » ; que, « dans magneû d' pan payârd, le dernier mot est d'origine grecque (nais, enfant) », à preuve un petit cimetière hutois « réservé aux paynes [lire payînes] ou mères qui venaient à mourir en donnant le jour à un enfant »! -Il faut bien se dérider de temps en temps.

82. W. VON WARTBURG. Französisches Etymologisches Wörterburg (Paris, E. Droz; 30 fr. le fascicule). — Depuis notre dernière chronique, dans ce Bull., 6, p. 292, les fasc. 23 et 24 ont paru; ils vont de fingère à fòlium. On ne peut que redire toute son admiration devant le travail cyclopéen de l'auteur, qui poursuit courageusement, malgré les vicissitudes de l'heure présente, une œuvre magistrale, unique dans les annales de la philologie française et dont la répercussion, sur les progrès de cette discipline, sera considérable. A mesure que l'ouvrage avance, on voit croître la documentation de l'auteur et sa maîtrise dans l'exposition raisonnée des matériaux. L'œil reste ébloui devant tant de richesses, classées avec une méthode sûre, une science rigoureuse, qui met chaque fois en relief l'histoire et la filiation des mots gallo-romans.

Ayant déjà fourni sur épreuve, comme précédemment, des additions et corrections pour ce qui regarde nos dialectes, nous ne pouvons présenter ici que de menues observations: p. 555 b, gnan-gnan est tiré de fainéant. N'est-ce pas plutôt une onomatopée? Le liég. dit gnan-gnan à côté de fénèyant, lequel est emprunté au français. Quant au gaum. fagnârd, il nous paraît signifier proprement « habitant des fagnes », d'où au fig., comme terme de mépris, « paresseux ». — p. 562. Le liég. åtîs' qui = litt ås tîs ç' qui, « aux fins (ce) que », avec ce par analogie de « parce que, pour ce que », etc.; cf. Bull. Dict. w., 4, p. 120. p. 564. Le w. fignon « petit-maître, damoiseau » est rattaché à fin. Il pourrait être aussi bien altéré de fillon, dérivé de fils. - p. 570. fermète n'a rien de spécialement namurois ; il est connu partout et vient du fr. techn. fermette qui a le même sens (voy. Nouv. Lar. Illustré). - p. 577b. Supprimer le malm. tây (faîte d'une maison), qui est inconnu. p. 584. Pour fèssî entrelacer (des branches), l'auteur adopte notre explication; cf. DL fèsse 2. - p. 587. fiské (fixer)

n'a rien de wallon. - p. 589 b. Supprimer le liég. flasse, adj., qui est emprunté au fr. flasque. Supprimer aussi l'anc. w. flassier abattre (des arbres) ; il répond, de même que flachi (p. 591 b), au liég. moderne flahî, p. 598. p. 592. On ne peut réunir sous le même chef le liég. flahe et le liég. flatchis', pour lequel voy. flats, p. 611. - p. 594. flage. Ajouter flètch, m., aire de grange (Stavelot). p. 606 b. flapp-. Ajouter liég. flabôder DL, malm. flabârder. - p. 611. flatsen. On rattache ici le nam. flachî, etc. Or tout ce groupe dérive de l'onom. flach, forme variée de flah (liég. flahî), de flak (fr. flaquer, -ée) et de flatch (p. 611). N'eût-il pas été plus avantageux de réunir ces diverses formes dans un seul article? - p. 614 b. flavus, nous dit-on, a donné 1. liég. flouwi faner, 2. liég. flawe faible, flåwi ou toumer flåwe s'évanouir, L'auteur, se rendant compte de la difficulté de concilier ces deux traitements, suppose que flave a été influencé par le néerl. flav [lire flauw], qui lui-même vient du français. C'est bien compliqué. Nous préférons rattacher flawe à flebilis (anc. w. floibe, anc. lorr. flave, fr. faible). On ne peut séparer le picard cair flaive (p. 617 a) des expressions citées ci-dessus. - p. 618. Le chestr. fliger doit se lire flitche; de même le gaum. flidgi est inexact; on prononce flitchi. - p. 621 b. flinke. Ne faut-il pas rattacher ici l'argot fr.-w. faire une flingue, commettre une faute? cf. DL flingue. - p. 622 b. flitschen. Est-il bien nécessaire de supposer un emprunt de ce mot allemand pour expliquer flitchî (rater), fé flitch ou fritch? Il s'agit d'onomatopées communes au w. et à l'allemand. - p. 631 b. Ajouter gaum. djouwèy a la fleûr, syn. a la creû, jouer à pile ou face. - p. 632 a. flos. Supprimer l'anc. w. florenier pâtissier (1573), qui n'est attesté que par un seul texte, ordt très fautif. Nous pensons qu'il faut lire floienier (= floyenier, celui qui fait les floyons); cf. Gop. flaonnier. - p. 633 b. Ajouter gaum. florètes

semences de foin, déchets de fenil. - p. 639 b. L'anc. liég. floxhe (aujourd'hui flo, mare) est rattaché à \*flot-, mais xhe est embarrassant. L'influence du rhénan floss, que l'auteur propose n. 3, paraît peu probable et d'ailleurs n'expliquerait guère -xhe. Serait-ce un diminutif en -chen? L'anc. pic. flochiul (God.), attesté dans un seul texte d'Amiens 1383, est marqué d'un (?) par l'auteur, n. 3. Il paraît cependant admissible et répondrait au w. \*flohou (suff. -olu). - p. 641 b. Le w. flotte (raie) vient du néerl. vloot (raie blanche). - p. 644. Le verv. s' flûtchî est rattaché au rhénan flutschen. Le DL proposait l'all. flitzen, en s'appuyant sur la comparaison de sprûtchî (all. spritzen). - p. 655. Le make-feû n'est pas la pierre à feu ; c'est le briquet d'acier, tandis que le silex s'appelle pîre a make-țeû. - p. 657. Ajouter le chestr. afouwè émoustiller, animer ggn (Awenne : a- = latin in-). — p. 659 b. Le w. fore, f., dérive de fôrer et ne doit pas se placer sur la même ligne que foure, m. - p. 663. fodere. L'auteur rattache le w. foï [lire foyî] au fr. fouir, en expliquant -î par changement de suffixe et influence de « fouiller ». Ce système le conduit à séparer le givétois fouyi bêcher (p. 663 a) du givétois fouyi fouiller (p. 666 a). Nous tenons pour assuré que fouî vient de \*fodiculare et que fodere n'a pas de représentant en wallon. - p. 669 a. fafouyî doit venir de l'onom. faf, comme l'auteur le reconnaît d'ailleurs dans la suite, p. 672 a. Ajouter trajouyè « bavarder », à Royen-Famenne.

83. W. MEYER-LÜBKE. Romanisches Etymologisches Wörterbuch, 3° éd., fasc. 10-13 (Heidelberg, Winter, 1932-1933). — Dans ce Bull. (5, pp. 176-87; 6, pp. 295-300), on a rendu compte des neuf premiers fascicules de cette édition nouvelle. L'œuvre capitale du vénérable professeur de Bonn touche à bonne fin. Le 13° fasc., reçu ce 1° août

1933, termine le dictionnaire proprement dit et donne des Nachträge (pp. 804-814); il commence même l'index alphabétique des mots cités, qui promet d'être extrêmement copieux s'il doit aller jusqu'au 20e et dernier fascicule.

Cette 3º édition est sérieusement remaniée et augmentée. Le dictionnaire comprend 814 pages (80 de plus que la 2º édition) et 9721 articles (85 de plus). Au lieu des 14 livraisons de jadis, on en prévoit une vingtaine. L'auteur n'a rien négligé pour enrichir son inventaire de tout ce que la littérature étymologique a produit de meilleur depuis plus de vingt ans. Aussi, on y rencontre des surprises: bretelle, p. 805, est expliqué par l'anc. fr. braietelle; garçon, par le francique \*wurkjo (travailleur); rêche, par l'anc. fr. revesche, qui viendrait de reversicus, p. 812; etc.

Quant à nos dialectes, l'auteur leur fait la part beaucoup plus large : c'est évidemment l'effet du travail sérieux qui s'est opéré, à Liège surtout, depuis une trentaine d'années. On trouve ici un dépouillement consciencieux du Bulletin du Dictionnaire wallon, du recueil d'Etymologies wallonnes et françaises et même du Dictionnaire Liégeois. Si maintes données nouvelles enrichissent ce précieux répertoire étymologique, en revanche des erreurs manifestes ont disparu (par ex., 9202 venne). Disons-le franchement : le progrès est considérable. Il reste néanmoins beaucoup à faire, en comparaison des langues et dialectes du Midi qui occupent, dans cet ouvrage, une place énorme et que l'auteur nous paraît traiter avec prédilection. D'autre part, le système graphique employé pour transcrire nos patois pourrait être amélioré : il ne devrait pas négliger des différences importantes de prononciation. Enfin, la correction typographique laisse souvent à désirer. comme on le verra dans les notes suivantes. Il n'en reste pas moins que cette édition réalise une synthèse puissante des résultats acquis et des problèmes à résoudre : elle ne manquera pas de susciter des recherches passionnées dans tous les domaines de la Romania.

Comme l'an passé, nous avons revu et corrigé les épreuves de ces quatre fascicules. On se contentera donc de donner ici un choix de notes rapides, qui pourront servir à l'errata final : 6980. arubī, lire -i ; cf. DL aroubi (1). — 7014. Ajouter liég. rēnå, rēnå; DL rinnå. — 7017. Ajouter liég. rètchî. — 7032. Ajouter liég. rampioûle. — 7037. liég. rehtal, lire rehté (mot donné seulement par Forir rinhtai). - 7074. Ajouter liég. rahî. - 7077. anc. w. raspoie (?), lire raspaille. — 7194. liég. ramanī, lire -i. — 7255. Ajouter liég. reûse, rihê (réseau, filet). — 7263. liég. ritné, lire ritnă. - 7286. w. royelé, lire rôyetê. - 7292. Ajouter liég. ronhî (ronfler). - 7298. Ajouter liég. riv(e)lète (fr. riblette). — 7360. Ajouter liég. ro (rouf). — 7375. Ajouter liég. ros(e)lant. — 7405. Ajouter liég. révioûles. — 7417a. Au lieu du w. rule, lire nam. rīl (rièble). — 7437. Le liég. roumî, -yî a le suff. -iller. — 7455. Ajouter liég. roteûre, rotis'. — 7489. Ajouter liég. sètchî (tirer). — 7563. w. sēmīr, lire sēmī. — 7566. Ajouter liég. sèner (châtrer). — 7571. Le liég. sẽnî = saigner (qn), sonner [sốné] = perdre du sang. — 7586. Dans sakî (= quelqu'un), etc., l'auteur explique sa par la 2e pers. pl. (savez); mais sa (sais) se justifie ici par la position protonique. — 7587. Ajouter liég. saive [sêf] (sain, lucide). — 7633. Le liég. hamê figure ici et reparaît à 7647. Il faut le supprimer au premier article. — 7633. w. ehi, lire èki. — 7643. w. hōpi, lire liég. hōpî. — 7679. Le w. hèder (ap. G.) est un verbe et non un substantif. Il dérive du flam. scheden; mais l'origine de hei [DL hayî 1] est plus ancienne. — 7685. w. šēkę, lire

<sup>(1)</sup> Dans la suite, cette référence est ordinairement sous-entendue. Le lecteur que la chose intéresse est prié de consulter le DL pour le sens des mots cités.

sēké [DL sinker]. — 7691. Sur les adj. sîr, mâssîr, cf. Bull. Dict. w. 15, 105, et DL måssî. — Ajouter à 7746 : liég. scrine; 7756 : liég. hièle (écuelle); 7762 : liég. sèw suif; 7793 a : liég. soyon ; 7843 : liég. sèrinne. — 7841. Supprimer liég. sèron; cf. DL cèron. — 7945. Supprimer le lorr. hadyé (zerstreuen), qui s'explique comme le chestr. hand'lè par l'all. handeln. - 7976. Pour -l- dans esclavin, cf. DL èsclèvé. — 7994. Ajouter liég. scrène. — 8003. Pour skirou > spirou (écureuil), comparer scloyon > sployon. Nous avons entendu skirou dans cinq villages (Resteigne, Halma, Gedinne, Louette-St-Pierre, Houdremont; voir aussi CH. Bruneau, Enquête, I, 302), situés à la lisière des provinces de Luxembourg-Namur et des aires skiron-spirou. Au nord du Luxembourg, dans la zone-limite de ces mêmes aires, nous relevons spiron (qqf. spuron) dans neuf villages (Nassogne, Grune, Hargimont, Roy, Hodister, Rendeux, Hotton, Laroche, Bovigny). Il semble donc certain que skiron-spirou ne diffèrent que par le suffixe. L'altération sk > sp doit remonter très haut, puisqu'on trouve spiriolus au moyen âge (cf. GAUCHAT, in Mél. Wilm., I, 181). -8003 b. Ajouter nam. chofe (écoufle); cf. GRANDG., I, 161 et 346; II 220 pichof [= pî-d'-chofe, renoncule sauvage]. — 8013. Ajouter liég. home (écume). — 2027. Ajouter liég. hî-bwègne, hî-fèsse. Supprimer l'anc. fr. esclemir (assoupir), qu'Ant. Thomas, Essais, p. 291, explique avec raison par le moven all. slumen. Le mot survit en rouchi : SIGART donne s'einsclumi, et nous avons relevé s'insclumi (Houdeng-Goegnies), -î (Frameries), s'in(s)clumi (Dour), s'inscrumî (Pâturages), s'insclimi (Braine-le-Comte). — 8126. Ajouter liég. spèrwî (oiseau de plafonneur). — 8130. Il ne faut pas rattacher le liég. splèyoûle a spatula. Il est mis pour \*spèyoûle et dérive directement de spèye à l'aide du suff. -ola. — 8135. Ajouter nam. spwè, rouchi spou. — 8159. Ajouter malm. spèhe DL. — 8165a. « Il fait des

éclairs » se dit i splèti à Bastogne (ALF, point 184). Nos enquêtes confirment ce renseignement et ajoutent que 1º on dit toujours, à Bastogne, i splèti, jamais il alume; 2º que dans la région voisine (Sibret, Hompré, etc.) on dit seulement il alume. Le terme de Bastogne, isolé géographiquement, ne peut venir du néerl. splijten. Il se rattache évidemment à l'all. luxembourgeois spleiteren (= all. splittern); il a dû être importé par les habitants du Grand-Duché qui fréquentent le marché de la petite ville ardennaise. - 8184. Le liég. sprèwe vient-il, comme il est dit, du francique sprawo? n'est-ce pas plutôt du néerl. spreeuw? - Ajouter à 8218 : liég. atètche (épingle) ; 8219 : liég. stå (étal ; étable) ; 8224 : liég. stampe ; 8229 : liég. stape. — 8250. liég. stieni (éternuer), lire stièrni. — 8272. liég. stoké, lire toké (activer le feu). - 8531. w. toye, lire tōy (à Wavre). — 8534. Ajouter liég. tacon, takin, takiner. — 8540. liég. ditolté, lire ditalté. — 8613. La graphie telewo (pour le tournaisien teleo) est inexacte. — 8651. nam. estezé, lire es (= être) tèzé. — 8657. Nous ne comprenons pas la note sur le w. tiène (tiède). La diphtongaison est régulière (comme dans Stiène Étienne). - 8693. Ard. tahon: supprimer la traduction Tonerde (sens étymologique, mais inexistant), ainsi que lütt., car ce mot n'est pas proprement liégeois; cf. DL. - 8708a. anc. w. tix hon, lire tixhon. -8715. Voyez DL trèhes, et J. CALOZET, O payis dès sabotis, p. 136. — Ajouter à 8745 : liég. atîtoter ; 8758 : liég. tihon. tih'ner; 8857 : liég. tèrasse; 8885 : liég. trûler, strûler; 8906 : liég. trimouye ; 9122 : liég. wayîme ; 9156 : wêroûles DL. — 9147. w. vãpör, lire wăpör. — 9165. Ajouter la différence sémantique entre liég. valèt et vårlèt. — 9185. w. võm, lire võn. — 9233. liég. viena, lire vièrna. — 9239. w. beret, lire veret ; cf. DL vèrète. - 9249. liég. viertine, lire vièrtîre. — Ajouter à 9251 : liég. vivrou ; 9260 : liég. fèrou ; 9262 : veûr DL; 9270 : ard. bèrbuho, bèp'ho (pou de la

brebis), diminutif à suff. -ot. — 9273. liég. vespreyé, lire vesprêye. — 9276. verv. malm. watet, lire wahèt'. — 9289a. liég. fayē, lire fayō, paturon (du cheval). — 9291. Sur viyome, cf. DL. — 9295. voy. DL è-vôye. — 9307. Ajouter liég. tél'fèye, rouchi tévozé, anc. fr. tel fois est (= parfois); cf. Étym. w. et fr., p. 247. — 9417. viviscere ne peut expliquer le w. viker; cf. 7282. — 9445. Ajouter liég. vôte (vōt). — 9447. w. voval, lire vōval. — 9502. w. weröhè, lire werihê. — 9533. « liég. via DL 710 »; lire: liég. vê DL 687. — 9661. « DL 26 », lire DL 265. — 9693. liég. lostreyé, lire lostrèye.

Mentionnons enfin l'explication nouvelle — et sans doute définitive - d'un mot qui intéresse vivement en Belgique les toponymistes, les archéologues et les historiens : warichet, waressaix, warchat, etc., liég. warihê ou wèrihê, terme archaïque qui survit seulement comme nom de lieu et désigne un « terrain vague servant d'aisance communale ». Terme extrêmement fréquent en Belgique romane : le Dict. des Communes enregistre 23 lieux officiellement ainsi dénommés, écrits de onze façons différentes. Scheler (ap. G.) y voyait un dérivé du moyen latin veriscum, dont l'idée fondamentale serait « chose abandonnée à l'usage commun ». Grandgagnage admettait le bas latin warescapium (pâturage commun), et non sans de formelles réserves — l'opinion de Du Cange, pour qui ce dernier mot était le même que waterscapum (aqueduc). Le DL, p. 706, enregistre cette hypothèse en tâchant de la justifier. Mais il faut décidément renoncer à trouver de « l'eau » dans notre warihê. En effet, GAMILL-SCHEG (1) identifie le francique \*wariskapi avec le moyen néerl. waerschap, moyen haut all. waerschaft « possession garantie par le droit public ». Telle est l'opinion enregistrée par MEYER-LÜBKE, nº 9502a. Tout le monde sans doute

<sup>(1)</sup> Etym. Wört. der fr. Spr., p. 496, vo guéret.

s'y ralliera et admettra que le sens de warihê est en rapport avec l'all. moderne Gewähr « garantie », d'où « possession garantie (d'un bien) » (1).

84. OSCAR BLOCH. Dictionnaire étymologique de la Lanque trançaise, avec la collaboration de W. von Wartburg. Préface d'A. MEILLET (Paris, Les Presses Universitaires de France; deux vol. in-8°, 405 et 406 p.). - L'an dernier, nous saluions avec joie la publication du tome I. L'ouvrage est à présent complet, et nous sommes heureux de le recommander à nos lecteurs. Rédigé à l'intention du public cultivé, il expose avec une précision remarquable le résultat du long travail qui s'est opéré depuis plus d'un demi-siècle sur l'étymologie du français. Les spécialistes eux-mêmes y découvriront une foule de renseignements inédits. Chaque article est une leçon d'histoire qui met en relief, à l'aide de textes, de dates et de comparaisons, ce qui fait l'intérêt propre de chaque étymologie. On ne pourrait assez louer la méthode de l'auteur, qui se montre d'une prudence, d'une probité et d'une modestie exemplaires. M. Bloch a rédigé tout le dictionnaire. M. von Wartburg l'a révisé, en se fondant sur l'immense matériel de fiches qu'il a établies pour la rédaction de son grand dictionnaire étymologique, en cours de publication (voir ci-dessus, nº 82). Enfin plusieurs linguistes éminents, M. MEILLET et d'autres, l'ont revu et ont provoqué maints remaniements qui achèvent de lui donner sa haute valeur scientifique.

Plus que les termes savants et exotiques, ce sont les mots populaires qui nous intéressent dans cet ouvrage. On remarque avec plaisir que, pour les expliquer, l'auteur fait incessamment appel aux parlers gallo-romans et, en particulier, à nos dialectes wallons. Signalons, à ce point

<sup>(1)</sup> Le fr. garantie vient lui-même de ce radical germanique.

de vue, les articles anse, bleime, braderie, chahut, chez, coron, creton, dégingandé, estaminet, faille II, gailletin, gercer, grisou, hercher, houille, lanière, ornière, potelé, troussequin, etc.

Sans doute, sous le rapport de la langue populaire, son dictionnaire est moins complet que celui de Gamillechec; par exemple, on regrette l'absence de mots tels que armon, caset, chauvir, chevir, coquemar, éteuf, forière, etc. L'auteur s'en excuse d'avance : il lui a fallu choisir et, en cette matière, tout choix comporte de l'arbitraire.

On voudrait aussi voir indiquer les auteurs à qui l'on doit telle ou telle étymologie; mais ce détail intéresse sursurtout les spécialistes. Pour combler cette lacune, M. Bloch se propose d'ailleurs de publier un fascicule supplémentaire de bibliographie. Il annonce de plus un deuxième fascicule qui contiendra les mots français classés d'après les langues d'où ils proviennent.

Voici, pour terminer, quelques notes de détail sur ce bel ouvrage que nous avons lu avec le plus grand plaisir. - L'origine de chicaner est, paraît-il, inconnue. Nous avons essayé de l'expliquer par une onomatopée, grâce au w. tchakiner; cf. Etym. w. et fr., p. 48. - chipoter. L'auteur repousse le néerl. kip (fente) ; il ne dit rien du bas all. kip (bout, pointe). — clabaud dérive probablement de l'onomatopée clap; cf. DL clabot. — épisser. Au lieu du néerl. splissen, lire splitsen. — escarbille est expliqué par charbon. Cette idée, à nos yeux, n'est pas primitive ; cf. DL harbouyî. — fêler. Le liégeois fâlier est encore très vivant. — figer. L'auteur pense que « le w. feut [lire feûte : foie] s'explique par le picard fotié, foitié (figé), dont le t est comparable à celui de cloutier, juteux, etc. ». Explication ingénieuse, mais qui ne paraît pas se confirmer géographiquement : l'aire wallonne de feûte, féte, fwète (qui ne connaît pas d'ailleurs de dérivé) est séparée du picard par la zône du

rouchi où l'on n'a que des formes sans -t' final : fî, foû, fwo, etc. — reluquer. On cite le liég. (ri)leûkî; lire (ri)loukî. — troëne est, dit-on, altéré d'une forme attestée par le w. trôl. Le malheur c'est que « trôl : troène » ne soit attesté que par Lobet. Grandgagnage enregistre cette assertion sans la critiquer; une note savante de Scheler a fait à trôl un sort inespéré. En réalité, le verviétois trôle, liég. tronle désigne le tremble et n'a pas d'autre sens. Les bévues de ce genre ne sont pas rares chez nos lexicographes amateurs; le DL, p. xxiv, en cite plusieurs exemples.

## LISTE DES AUTEURS CITÉS.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

Aebi Dora, 56. Aebischer Paul, 72. Banneux Louis, 31, 32. Barbier Paul, 80. Bastin Joseph, 46, 47. Bayot Alphonse, 73. Bernard Gabrielle, 21. Bloch Oscar, 59, 84. Boisacq Émile, 63. Bottequin Armand, 64. Bourguignon E., 28. Brouwers D. D., 4. Bruneau Charles, 58. Cohen Gustave, 7: Collart André, 51. Collette Henri, 54. Corin A. L., 71. Cornet Louis, 36. Cramer Friedrich, 57. Dauzat Albert, 74. Delbouille Maurice, 75, 78. Dubois Charles, 34. Duchesne Alfred, 25.

Fairon Émile, 5. Feller Jules, 37, 38, 63. Flament Julien, 24. Frénay Henri, 16. Géradin Amand, 15. Gessler Jean, 6, 76. Gillain Eugène, 18. Grauls Jan, 70. Grégoire Antoine, 54. Halkin Léon-E., 11. Haust Jean, 1, 22, 53, 55, 61, 65, 69. Hecq G., 50. Hecq Marcel, 20. Herbillon Jules, 41. Jordan Leo. 60. Lagauche Louis, 13. Laport George, 29, 30. Lecomte Jos.-B., 66. Lhoest Émile, 65. Lombard Laurent, 23. Mansion Joseph, 45.

Meunier Joseph, 35.

Meyer-Lübke W., 83.
Mignolet Joseph, 14.
Moureau Paul, 19.
Némery Paul, 67.
Nopère Raoul, 33.
Ponthier Noël, 21.
Ravez W., 27.
Remouchamps J. M., 26, 69.
Renard Edgard, 39, 40.
Roger Lucien, 42, 43.
Roty Carlos, 52.
Salverda de Grave J. J., 9.
Thirionet E., 17.
Thomas-Bourgeois C. A., 8.

Toussaint François, 48.
Van Haudenard M., 28.
Vannérus Jules, 3, 44.
Vincent Auguste, 3, 49.
von Wartburg W., 82, 84.
Walberg E., 10.
Wartique E., 17.
Wilmotte Maurice, 2, 62, 77.
Xhignesse Arthur, 21.

Musée de la Vie Wallonne, 26. Société de Littérature Wallonne 21, 63. Vieux-Liège, 81.

## TABLE DES MATIÈRES.

													Page
Bibliographie													153
Textes anciens													154
Textes modernes													158
Histoire littéraire. Critic	qu	θ.											 171
Ethnographie. Folklore													173
Toponymie													176
Orthographe													182
Phonétique													183
Sémasiologie. Géographi	е	lin	gu	ist	iq	ue						٠	183
Dialectologie											٠,		188
Lexicologie. Étymologie							÷						192
Liste des auteurs cités					,								210